

OBSERVATOIRE DE LA VIE POLITIQUE TURQUE

Note n°1

Les scrutins référendaire, législatif et présidentiel de 2004-2005
en République turque de Chypre-nord :

un moment de l'autonomisation d'un champ politique

Fabien Collet

Laurent Godmer

juillet 2006

Institut français d'études anatoliennes-Georges-Dumézil (IFÉA)
Nuru Ziya Sok. 22 - 80072 Beyoğlu/Istanbul (Turquie)
www.ifea-istanbul.net

L'île de Chypre occupe une position stratégique en Méditerranée orientale. Longtemps province ottomane, elle intégra en 1878 le réseau colonial de la thalassocratie britannique (1878-1960), le Royaume-Uni y conservant toujours deux bases navales « souveraines » depuis l'indépendance, en 1960. La République de Chypre est coupée en deux depuis l'intervention militaire turque de 1974, qui a encouragé l'émergence d'une entité politique, puis d'une « république » autonome turque, la République turque de Chypre-nord (KKTC, *Kuzey Kıbrıs Türk Cumhuriyeti*¹). Cette dernière s'apparente à un « protectorat », mais peut-être autant analysée comme un quasi-État², non reconnu en droit international. En effet, la déclaration d'indépendance de la KKTC le 15 novembre 1983 a conduit à une condamnation par le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies (ONU) le 18 novembre 1983 (Résolution 541³), seule la Turquie la reconnaissant. Néanmoins, cette république dispose d'une certaine autonomie et d'institutions propres, le substrat social et l'histoire des sociations partisans et des élites dominantes étant différentes de celles des Turcs « continentaux ». Enfin, cette dénomination insatisfaisante mais utile de « quasi-État » ou d'entité semi-autonome permet à la fois de la distinguer des nombreuses entités politiques non reconnues exerçant un contrôle *de facto* sur un territoire et ayant déclaré leur indépendance⁴ d'une part, et d'États ou entités politiques soit partiellement reconnus par des États membres de l'ONU et/ou partiellement indépendants soit ayant un contrôle limité d'un territoire⁵ d'autre part.

La KKTC, dont le territoire occupe 37 % de la superficie de l'île, est une entité faible mais dynamique démographiquement (officiellement 264 172 résidents lors du recensement de 2006, soit une augmentation de 31,7 % par rapport aux résultats du précédent recensement décennal qui avait établi la population à 200 587 en 1996⁶). Elle souffre de la comparaison avec la République de Chypre, essentiellement grecophone relativement prospère économiquement. C'est notamment vrai depuis le 23 avril 2003 date de l'ouverture de la « frontière » aux piétons par le biais d'un unique passage au Ledra Palace situé sur la zone tampon (la « Green Line ») contrôlée par l'ONU, et surtout depuis l'adhésion de la République de Chypre à l'Union européenne (UE) le 1^{er} mai 2004. Néanmoins, le produit intérieur brut (PIB) *per capita*

1. L'acronyme TRNC (*Turkish Republic of Northern Cyprus*) est également utilisé par les autorités de la KKTC. La presse francophone emploie fréquemment la traduction littérale : République Turque de Chypre du Nord (RTCN).

2. au sens où la présence des Forces armées turques (TSK, *Türk Silahlı Kuvvetleri*) ne permet pas de la définir comme un État *stricto sensu*

3. Le Conseil de Sécurité, considérant « que la tentative de créer une 'République turque de Chypre-Nord' est nulle et non avenue » demande (art. 8 de la Rés. 541) « à tous les États de ne pas reconnaître d'autre État que la République de Chypre ».

4. notamment issus de la déconstruction de la Somalie, de l'URSS, de la Yougoslavie.

5. Par exemple : Taiwan, Autorité palestinienne, République arabe Saoudienne Démocratique...

6. *Turkish Daily News*, « Preliminary results: KKTC's population 264 172 », Ankara, 6 mai 2006, p. 3.

en KKTC en parité de pouvoir d'achat (PPA) est évalué à plus de deux fois celui des habitants de la République de Turquie (*Türkiye Cumhuriyeti*, TC)⁷.

La KKTC dispose surtout d'un champ politique relativement autonome à l'histoire et à la structure relativement complexes et évolutives en de nombreux points très différents du champ politique turc. En outre, et c'est l'objet de la présente note, l'« alternance » politique effective à tous les niveaux du pouvoir qui s'est réalisée essentiellement entre fin 2003 et mai 2005 a traduit l'effectivité des transformations politiques et dans une certaine mesure le caractère « démocratique » du fonctionnement de ce proto-État qui est désormais « stabilisé » par cette alternance. Il ne s'agit pas de revenir ici sur la « question chypriote », dont l'analyse dominante a longtemps été marquée du côté turc comme du côté grec par une lecture nationaliste. Elle est considérée comme un point central de la géopolitique régionale turque et reste liée à la nécessité d'un règlement des questions égéennes en général⁸. Il faut signaler néanmoins que la période 2002-2005 semble avoir ouvert une ère différente au sens où les élites turques et chypriotes turques qui agissent et/ou interviennent sur la question le font en partie dans le cadre d'une logique politique de plus en plus liée à la question de la candidature de la Turquie à l'adhésion à l'UE acceptée le 17 décembre 2004. L'adhésion de la République de Chypre à l'UE le 1^{er} mai 2004 et le début des négociations UE-Turquie (3 octobre 2005), ont consolidé l'entité turcophone autonome comme protectorat turc, la plaçant dans une position particulière, à la fois enjeu de luttes régionales anciennes mais également enjeu « interne » pour l'UE élargie. L'intervention de 1974 avait surtout précipité la séparation quasi totale des deux principales communautés « ethnoculturelles » de l'île de Chypre. Elle a alors permis une concentration spatiale et une autonomie politique effectives de la minorité turque. Les autorités nord chypriotes ont d'ailleurs constitué un discours et des instruments politiques contribuant à l'autonomisation d'un nationalisme « turc » propre⁹ leur permettant de préserver leurs positions, en opposition à un « scénario crétois » d'hellénisation totale de l'île¹⁰.

L'entité turque qui précéda la KKTC fut l'État fédéré turc de Chypre (KTFD, *Kıbrıs Türk Federe Devleti*, 1975-1983), qui avait été mis en place après l'intervention de 1974, ne se voulait officiellement pas un État au sens « juridique », en tant qu'il devait faire partie en théorie d'un État fédéral insulaire à constituer. La KKTC se dota immédiatement d'une assemblée constituante et d'un gouvernement national¹¹.

7. Ce niveau pouvant être potentiellement bien plus élevé pour ce qui est des « natifs », en particulier ceux disposant de terres et de demeures ayant une valeur marchande théorique importante car non récupérables par des « Grecs » au contraire de la plupart des possessions des « colons » (Turcs installés depuis 1974).

8. Voir, par exemple, Manisalı, Erol, *Cyprus: yesterday and today*, Istanbul, DER, 2000, p. 171 *sq.*

9. Cf. Choisi (Jeannette), « The Turkish Cypriot Elite: its social function and legitimation », *Cyprus Review*, vol. 5, n°2, automne 1993, pp. 7-32.

10. dans le cadre d'une *enosis* (rattachement à la Grèce) par opposition au *taksim* (la division).

11. Après que l'Assemblée constituante fut mise en place le 6 décembre 1983, le premier gouvernement, dirigé par Nejat Koruk, fut constitué le 13 décembre (Cf. Nejatigil (Zaim M.), *The TRNC in perspective*, Nicosie-nord/Lefkosa, Tezel, 1985, pp. 149 *sq.*).

Néanmoins, cet « isolement » relatif, renforcé par le maintien d'un embargo économique en place depuis l'intervention de 1974 fut aussi d'une certaine manière la condition « à long terme » d'une autonomisation des pratiques politiques¹² et de la formation d'une élite de professionnels de la politique diverse et évolutive, ainsi que l'a illustré le nombre de partis politiques et les transformations des coalitions parlementaires. Les différents scrutins « nationaux »¹³) qui ont eu lieu en KKTC (deux référendums, cinq élections présidentielles et six scrutins législatifs) entre 1985 et 2005, peuvent être vus comme des élections « régionales » ou « territoriales ». Ils n'en demeurent pas moins l'expression d'une vie politique et d'un champ politique autonomes (déjà largement en germe à l'époque du KFTD et dans une moindre mesure à l'époque de la république chypriote unie). En effet, la routinisation des scrutins a contribué à rendre possible l'émergence et le renouvellement d'une classe politique professionnalisée, dont la plupart des acteurs n'ont connu que l'autonomie politique et la relation de relative vassalité vis-à-vis de la Turquie. Aussi, si le champ politique nord-chypriote semble fort dépendant de son protecteur, il n'en reste pas moins très différent du champ politique turc, dont il ne constitue pas un sous-système microscopique indifférencié. L'exiguïté du territoire et son idiosyncrasie géopolitique ne suffisent pas à expliquer ces différences. Elles sont la résultante d'une ingénierie institutionnelle très différente avec par exemple un mode de scrutin législatif beaucoup plus « normalisé » qu'en Turquie. C'est là une des conséquences les plus spécifiques de la quête d'une reconnaissance internationale, au moins symbolique : la nécessité de compenser une tangibilité étatique contestée par un jeu politique tendant à accréditer le « sérieux » et l'effectivité de ce champ.

Aussi l'observation des scrutins entre 2003-2005 et l'alternance politique qu'ils impliquent est-elle d'un intérêt heuristique non négligeable, en ce sens qu'elle peut contribuer à attester l'autonomie d'un champ politique. Cette alternance politique est aussi la conséquence de mutations sociales profondes¹⁴. La séparation *de facto* entre deux champs politiques était déjà en germe à l'époque de la république « unie », et même à la fin de la colonisation, de par la distanciation entre des élites différentes. Dans ce cadre, les observations menées sur place durant les trois scrutins de 2004-2005 apportent un éclairage nécessaire à une réalité parfois réduite à son enjeu géopolitique ou nationaliste ou à son caractère d'anomalie aux confins de l'Europe communautaire.

12. Cf Dodd (Clement Henry), « Political And Administrative Structures », in Dodd (C. H.) (dir.), *The Political, Social and Economic Development of Northern Cyprus*, Huntingdon (R.-U.), Eothen, 1993, pp. 167-192.

13. Hors élections municipales, qui ont lieu régulièrement depuis le premier scrutin de 1976 et 1977, contribuant à l'existence d'une opposition dynamique dès le départ grâce à ses positions dans les grands centres urbains (Dodd (C. H.), « From Federate State to Republic 1975-1985 », in Dodd (C. H.), *op. cit.*, p. 110 *sq.*).

14. Pour un regard « arpentant » le monde social nord-chypriote, dans le temps et l'espace, on peut renvoyer à Copeaux (Étienne), Mauss-Copeaux (Claire), *Taksim! Chypre divisée, 1964-2005*, Lyon, Édelsa, 2005.

1. LA CONSTRUCTION D'UN CHAMP POLITIQUE AUTONOME

Spécificités du champ politique nord-chypriote

Le champ politique nord-chypriote, bien que restreint, a connu des transformations partisans nombreuses. Il convient cependant de repérer plusieurs entreprises politiques dont la place fut importante et surtout durable, de très nombreux groupes partisans ayant été éphémères ou très marginaux. Si cinq « partis » ou associations politiques chypriotes turques existèrent durant la période allant du début de la colonisation à la seconde Guerre mondiale¹⁵, c'est surtout à partir de 1943 avec la création du KATAK (*Kıbrıs Adası Türk Azınlığı Kurumu*, Fondation de la minorité turque de l'île de Chypre) de Fazıl Küçük que l'on peut dater le début d'une structuration politique de la minorité turque. Une demi-douzaine de partis marquèrent également la fin de la colonisation. Il faut surtout retenir la coalition d'associations que formait la *Kurumları Federasyonu* (Fédération des institutions) dès 1949. Cependant, les redistributions de la décennie 1970 et la constitution d'une entité turque indépendante sur le plan politique conduisit très progressivement à la constitution et à la stabilisation d'un champ politique chypriote-turque qu'il est alors nécessaire de qualifier de « nord-chypriote », puisque sa genèse est la conséquence du rassemblement des turcophones.

Ainsi de la période précédant cette séparation des champs politiques ne subsiste aujourd'hui que le CTP (*Cumhuriyet Türk Partisi*, Parti républicain turc), principal parti au pouvoir depuis le scrutin législatif du 14 décembre 2003. Ce parti de gauche (marxiste à l'origine) a été fondé le 27 octobre 1970¹⁶, ce qui en fait l'unique parti survivant de la période « chypriote ». À partir de 1996, Mehmet Ali Talat en fut le dirigeant, succédant à Ahmet Berberoğlu et Özger Özgür. Il est également intéressant de constater que l'autre pilier de la politique nord-chypriote est également un parti politique relativement ancien eu égard à l'histoire locale : l'UBP (*Ulusal Birlik Partisi*, Parti de l'unité nationale, conservateur, nationaliste pro-turc) a en effet été fondée le 11 octobre 1975 par Rauf Denктаş au tout début de la mise en place d'un champ politique nord-chypriote. Ce dernier parti détint les leviers du pouvoir, le président du KTFD et de la KKTC en étant issu et en demeurant proche. Cette période de domination a été également incarnée par la longévité politique d'un des premiers ministres de la KKTC qui fut le président de l'UBP pendant vingt-deux ans (décembre 1983-décembre 2005), Derviş Eroğlu¹⁷. Deux autres partis eurent une place centrale et surtout durable dans les jeux politiques nord-chypriotes : le *Toplumcu Kurtuluş Partisi* (TKP, Parti de la libération socialiste) fondé en 1976 par Alpay Durduran, et dirigé à partir de 1987 par Mustafa Akıncı, ex-maire de Nicosie nord et le *Demokrat Parti* (DP, Parti démocrate, droite libérale « atatürkiste ») qui est une scission de l'UBP datant de 1990, menée notamment par Hakkı Atun, et dont le leader principal est Serdar Denктаş, fils du premier président de la KKTC et vice-premier ministre à partir de 2004¹⁸. La stabilisation du champ

15. Ils furent fondés en 1886, 1914, 1918, 1924 et 1930.

16. Sur les partis chypriotes turcs, cf. Bozkurt (İsmail), « KKTC'de siyasal partiler », in Ülger (İrfan Kaya), Efeğil (Ertan) (dir.), *Avrupa Birliği Kıskaçında Kıbrıs Meselesi (Bugünü ve yarını)*, Ankara, HD, 2001, p. 239-256.

17. Qui succéda à la présidence de l'UBP à Rauf Denктаş (1975-1976), Osmar Nejat Koruk (1976-1978), Osman Örek (1978-1979) et Çağatay (1979-1983) (Bozkurt, *op. cit.*).

18. Bertrand (Gilles), « Les Chypriotes turcs, la Turquie et l'intégration européenne : un bien étrange triangle », *Études helléniques*, vol. 8, n°2, automne 2000, p. 97.

politique nord-chypriote tient aussi à une « pré-existence » dans le KFTD. À cette époque, lors de deux scrutins « législatifs » (1976 et 1981), la domination de l'UBP, qui obtint alors la majorité absolue des suffrages exprimés, avait déjà été installée (ainsi que la position minoritaire du CTP et du TKP), mais le champ apparaissait plutôt embryonnaire. Il se caractérisait déjà par une *quadrupartition* qui s'est vérifiée lors des huit élections législatives générales nord-chypriotes qui ont eu lieu entre 1976 et 2005.

De nombreux autres partis politiques participèrent de manière marginale ou éphémère aux processus politiques et au jeu électoral. La vie politique nord-chypriote fut en effet relativement très contrôlée : si le KFTD comme la KKTC eurent chacun un parti « islamiste » (l'IRP, *İslah Refah Partisi* (Parti de la prospérité et du progrès) d'Özel Ergene de 1979 à 1981, puis *Bizim Parti* (Notre parti) d'Oktay Sadıkoğlu en 1998). Ils disparurent promptement de la vie politique, tant ce champ semble subir une régulation tacite, la « laïcité » y étant encore davantage ancrée dans la rhétorique et les pratiques politiques locales qu'en Turquie. De même, si Chypre-nord a fréquemment été investi par des nationalistes turcs et des militants d'extrême droite du MHP (*Milli Hareketi Partisi*, Parti du mouvement national, fondé par Alparslan Türkeş et dirigé par Devlet Bahçeli), à des fins de propagande et d'agitation ou en raison de liens avec des militaires, le parti d'extrême droite local, le MAP de Zorlu Türe (*Millihetçi Adalet Partisi* (Parti de la justice nationaliste), fondé en 1991, eut un rôle négligeable et ne parvint jamais à faire élire un député. Ce champ politique spécifique s'est construit et autonomisé à la faveur des nombreux scrutins législatifs.

Les élections législatives à Chypre-nord :
du KTFD (1976-1983) à la KKTC (1983-2003)

Une assemblée avait été élue dès 1976 dans une entité en état de semi-guerre à l'époque. Elle était consultative et non « nationale » donc, et elle comptait 40 membres. Ces élections se déroulèrent dans des conditions particulières. Elles n'ont en conséquence surtout pour intérêt que de montrer que plusieurs partis politiques étaient déjà actifs à cette période. En effet, lors du premier scrutin, organisé le 20 juin 1976, en concomitance avec l'élection présidentielle, on constate d'ores et déjà une *quadrupartition* très déséquilibrée, avec une nette prédominance de la machine présidentielle conservatrice nationaliste, l'UBP, qui obtint 53,7 % des suffrages exprimés et les trois quarts des sièges attribués (30 sur 40), laissant à trois partis de gauche une place d'observateur : 20,2 % et 6 sièges pour le TKP (*Toplumcu Kurtuluş Partisi*, Parti de la libération socialiste, gauche pro-réunification) 12,9 % pour le CTP et 2 sièges, comme pour le HP (*Halk Partisi*, Parti populaire) qui avait obtenu 11,7 %¹⁹. Cette structuration du champ, donnant à l'UBP à la fois le « pouvoir » et la capacité d'assurer des positions élues, renforcée par un soutien de la Turquie pendant trois décennies, devait faciliter la continuité de cette domination structurale, en symétrie avec la position présidentielle du leader. Les deux constitutions de 1976 et 1985 devaient également fixer et ne pas modifier le rythme électoral quinquennal pour les élections législatives et présidentielles. En 1981, eut également lieu un scrutin législatif qui confirma la domination de l'UBP à peu près dans les mêmes conditions (avec même un meilleur score, 56,1 % (31 sièges). Ces élections favorisèrent pour la première fois le CTP (six sièges) par rapport au TKP (2 sièges), inversant exactement leurs positions en termes de sièges, le DHP (ex-HP) ne

19. Dodd (C.H.), « From Federate State to Republic », *op. cit.*, p. 110.

conservant qu'un siège²⁰. La répartition structurale des sièges entre quatre forces politiques très distinctes, si elle évolua, ne fut pas remise en cause dans le cadre de la KKTC.

Tableau 1. Élections législatives de 1985

Partis	% de s. e.	Sièges
UBP	36,75	24
CTP	21,33	12
TKP	15,91	10
YDP	8,74	4
DHP	7,39	-
TAP	6,08	-
SDP	3,76	-

Dès la première élection, l'UBP est devenu le parti au pouvoir même si, comme pour plusieurs des élections suivantes, ce pouvoir est plus ou moins partagé, du fait de l'application d'un mode de scrutin législatif fondé sur la représentation proportionnelle. Le *Yeni Doğuş Partisi* (YDP, Parti de la renaissance, centre-droit), qui avait été fondé en 1984, obtint quatre élus, ce qui ne lui permit pas de réellement remettre en cause la répartition de départ entre un UBP dominant et deux partis de gauche de poids électoral relativement. Le DHP (Parti démocrate populaire, *Demokrat Halk Partisi*) de 1985 correspond au DHP d'origine (1979) dans lequel s'était agrégé le Parti populaire (HP, qui avait été fondé le 4 août 1975) en 1980. Il fusionna ensuite (1986) avec le TAP (*Toplusmsal Atılım Partisi*, Parti du progrès social, droite, fondé en 1984), qui avait connu la même mésaventure électorale, mais, malgré ce rassemblement, le DHP ne parvint pas à obtenir de représentation à la nouvelle Chambre des représentants de la République turque de Chypre-nord et ses membres intégrèrent le TKP, rassemblement des « pro-réunification », en 1988. Enfin le SDP (*Sosyal Demokrat Parti*, Parti social démocrate), le Parti social-démocrate (fondé en 1983), ne put modifier la donne et nombre de ses membres se rallièrent plus tard au DP.

Tableau 2 Élections législatives de 1990

Partis	% de s.e.	Sièges
UBP	54,7	34
DMP	44,5	16
YDP	0,8	-

Rassemblant les diverses forces de gauche et pro-unification, le bloc DMP (*Demokratik Mücadele Partisi*, Parti de la lutte démocratique), qui était une liste unie du CTP, du TKP et du YDP, avait été fondé le 15 janvier 1990 pour tenter de limiter la prédominance de l'UMP, ce qui permit un rassemblement électoral (le YDP, faisait cavalier seul, s'effondrant à 0,8 % des suffrages exprimés), mais, effet de sur-représentation du mode de désignation aidant, ne fit

20. *Ibid*, p. 120.

que donner une majorité absolue artificielle en sièges à l'UBP à laquelle s'étaient pour la circonstance ralliés de nombreuses personnalités des élites chypriotes turques et surtout des électeurs. Après son échec, le YDP intégra le DP en 1992.

Tableau 3. Élections législatives anticipées de 1993

Partis	% de s.e.	Sièges
UBP	29,8	17
DP	29,2	15
CTP	24,2	13
TKP	13,3	5
MMP	2,00	-
YKP	1,2	-
BEP	0,3	-

La scission de l'UBP donnant naissance au DP fut un des événements qui précipita des élections anticipées, et surtout un reformatage partiel du champ politique, attesté par le fait que la bipolarisation potentielle UBP/CTP fut mise à mal par l'arrivée du DP en deuxième position, ce qui traduisait également une victoire des « conservateurs ». Néanmoins, c'est à partir de ce scrutin que le jeu fut plus ouvert, permettant des gouvernements de coalition. Ces élections se sont déroulées dans un contexte général d'évolution conservatrice, droitiste du débat politique en KKTC²¹, et ont limité l'espoir « bipolaire » qui avait pu naître du précédent scrutin, en consacrant une mutation de la quadripartition. Plusieurs partis obtinrent des scores très faibles (2 % ou moins), témoignant d'un certain rassemblement des forces politiques autour de la quadripartition : le MMP (*Milli Mücadele Partisi*, Parti de la lutte nationale, 1993), le YKP (*Yeni Kıbrıs Partisi*, Nouveau parti de Chypre), fondé en 1989), le BEP (*Birlik ve Egemenlik Partisi*, Parti de l'Union et de l'indépendance), l'UDP (*Ulusal Dogus Partisi*, Parti de la renaissance nationale) et le YBH (*Yurtsever Birlik Partisi*, Parti de l'union patriotique).

Tableau 4 Elections législatives de 1998

Partis	% de s.e.	Sièges obtenus
UBP	40,3	24
DP	22,6	13
TKP	15,4	7
CTP	13,4	6
UDP	4,5	-
YBH	2,5	-

21. Dodd (C. H.), « The Ascendancy of the Right 1985-1993 », in Dodd (C. H.), *op. cit.*, pp. 136-166.

La quadripartition du jeu politique fut confirmée par les scrutins suivants, à commencer par les élections législatives de 1998. L'UDP et l'YBH ne parvinrent là encore pas à franchir le seuil de répartition des sièges, fixé classiquement à 5 % des suffrages exprimés. L'UDP rejoignit par la suite le DP. Ces élections législatives de 1998 traduisent une stabilisation.

Tableau 5. Élections législatives de 2003

Partis	% de s.e.	Sièges
CTP	35,2	19
UBP	32,93	18
BDH	13,14	6
DP	12,94	7
MBP	3,23	-
CABP	1,97	-
KAP	0,60	-

Si l'on excepte le cas de 1990 (rassemblement de plusieurs partis au sein du DMP), les élections législatives (1985, 1993, 1998, 2003 et 2005) ont donc toujours permis l'accession de quatre listes. Ces dernières, malgré parfois des différences de noms représentent des organisations relativement proches en termes de discours et de réseaux. Ce qui a changé c'est l'ordre, la hiérarchie entre ces quatre grandes formations. La stabilité de ce champ apparaît plus comme la stabilité d'une élite politique professionnalisée que comme le résultat d'une stabilisation des « entreprises » politiques, qui, on l'a vu furent très fluides dans leur fonctionnement. Ainsi, pour les cinq des six scrutins « ouverts », le CTP occupa t-il une seule fois la deuxième position (1985), puis la troisième (1990) et la quatrième (1998), avant d'occuper la première (2003 et 2005). En consacrant la nouvelle domination du CTP et de son président, Mehmet Ali Talat, ces élections de 2003 marquent la fin de la domination de l'UBP et un « transfert de pouvoir ». Depuis 2002, le champ politique était marqué par une « fin de règne » et par une « démocratisation » relative des médias et de la société civile²² ainsi que par la crise économique de 2001 c'est-à-dire par la préparation d'une nouvelle élite prête à investir des pans du pouvoir détenu par le clan présidentiel et l'UBP. Le CTP augmente ses suffrages de 21,8 points, correspondant à des transferts de voix essentiellement venus du DP (qui perd près de 9,5 points et la moitié de ses sièges, devenant le troisième parti de la KKTC) mais aussi de l'UBP, de sorte que sa domination est totale à gauche, lui donnant la majorité relative des sièges (de justesse, compte tenu du mode de scrutin régionalisé) à la chambre des représentants nord-chypriote (monocamérale). Le fait que l'UBP ne soit plus dominant mais deuxième est d'une importance cruciale. La logique de coalition permet en outre une « transition en douceur », notamment du fait de la présence à la tête du DP du vice-premier ministre et fils du président de la république, Serdar Denktaş. Quant au parti « pacifiste », BDH, fondé en juillet 2003 (formé par le YBH et le TKP), s'il ne perd qu'un siège, il perd près de 4 points comparé au scrutin précédent, affaibli partiellement par la dynamique « d'alternance » et de rassemblement crédible qu'a incarné le CTP.

22. Copeaux (Étienne), Mauss-Copeaux (Claire), *op. cit.*, p. 20.

Cette élection fut plus que d'autres marquée par la contrainte exogène, de par le caractère vassalisé de la KKTC, mais surtout du fait du contexte européen qui tend, par ricochet à remettre sur l'agenda la « question chypriote » : les « pressions internationales » exercées sur les autorités et les acteurs politiques de la KKTC étant fortes. De surcroît, il faut intégrer le contexte fortement changé en Turquie où les élections législatives du 3 novembre 2002 ont permis, après une réforme constitutionnelle, la mise en place d'un gouvernement dirigé par l'AKP (*Adalet ve Kalkınma Partisi*, Parti de la justice et de la prospérité) de Recep Tayyip Erdoğan en mars 2003²³. Ce gouvernement a entrepris d'accélérer les réformes « européennes » du gouvernement Ecevit (1999-2002), qui permirent un accord du conseil européen sur l'ouverture des négociations participant d'une logique générale de « réduction de l'état d'exception »²⁴. Il apparaissait clair que la Turquie du gouvernement AKP pouvait être un soutien au plan Annan V de réunification de l'île et que, de plus, l'UE ne devait pas en principe conditionner l'adhésion de la République de Chypre à une « réunification » préalable. Cela créa une fenêtre d'opportunité pour les Chypriotes turcs, surtout d'ascendance chypriote, désirant profiter de cette intégration du « sud » à l'Europe communautaire. Elle fait suite aussi à l'ouverture de la « ligne verte » décidée par les autorités de la KKTC le 23 avril 2003.

La condition première de « l'alternance » qui s'est mise en place en KKTC en 2004-2005 fut sans conteste la réussite du CTP aux élections législatives du 14 décembre 2003. Avec seulement un siège d'avance (19 contre 18), mais avec une marge de 2,25 points, le CTP bénéficia surtout d'une division stratégique au sein des clans au pouvoir, le DP, dirigé par le fils du président, Serdar Denktaş acceptant de former une coalition plutôt favorable aux négociations avec l'ONU dans le cadre d'un projet de réunification, au contraire de l'UBP. Cette coalition fut à la fois le résultat et le moyen du soutien de la majorité des membres des élites chypriotes turques au plan de réunification préparé par le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan. Ce revirement stratégique du DP fut aussi lié à sa propre érosion : 7 sièges au lieu de 15 et 13 dans les deux législatures précédentes. En effet, l'UBP n'avait pas subi une défaite en tant que telle (perdant six sièges mais se trouvant au même niveau qu'en 1993). Ce changement de coalition, directement lié au nouveau leadership du CTP, permit donc le début d'une alternance politique. Ce sont seulement les déboires politiques de la coalition, le référendum et les deux scrutins suivants qui rendirent cependant tangible une alternance « tranquille » en KKTC. On peut donc dater le début du processus d'alternance du 14 janvier 2004, avec la mise en place d'un gouvernement CTP-DP, prélude à la victoire du « oui » au référendum.

23. Cf Massicard (Élise), « Les élections du 3 novembre 2002 : une recomposition de la vie politique turque ? », *Les dossiers de l'IFÉA*, série « La Turquie aujourd'hui » n°15, Institut français d'études anatoliennes, Istanbul, juillet 2003, 52 p.

24. Godmer (Laurent), « Un modèle turc de réduction de l'état d'exception ? », *La Vie des Idées*, Paris, n°12, octobre 2004, pp. 12-15.

2. LE REFERENDUM DU 24 AVRIL 2004 EN REPUBLIQUE TURQUE DE CHYPRE-NORD :OBSERVATION D'UN EVENEMENT SYMPTOMATIQUE DES TRANSFERTS AU SEIN DU CHAMP POLITIQUE NORD-CHYPRIOTE

Le 24 avril 2004 étaient organisés deux référendums parallèles portant sur l'acceptation d'un plan de réunification politique de l'île de Chypre établi sous l'égide de l'ONU et de son secrétaire général, Kofi Annan. En KKTC, cette opération prenait une dimension spécifique étant donné le caractère partiellement artificiel de l'indépendance de cette entité. Le plan onusien prévoyait²⁵ en cas de double « oui » la création d'une République de Chypre unique fédérale composée de deux États avec notamment une rétrocession territoriale à la partie grecque²⁶ et maintes dispositions transitoires encadrant entre autre le retour des hellénophones au nord, leur accès à la propriété, puis le retrait progressif des troupes grecques et turques²⁷. Ces différents points ayant largement été analysés dans les presses turque, grecque et internationale anglo-saxonne. La réussite de cette initiative fut notamment obérée par les stratégies oppositionnelles des élites politiques et économiques chypriotes grecques, notamment celles de l'AKELI²⁸, qui détenait 20 des 56 sièges du parlement^{29 30} et que l'UE n'avait pas conditionné l'adhésion de la République³¹ à la résolution de la partition, les horloges de Nicosie affichant fièrement « J - 6 » le lendemain du vote. Le 1^{er} mai 2004, la République de Chypre est devenue membre de l'UE. La situation de la KKTC, qui n'est pas reconnue par l'UE (et est cause de tensions récurrentes entre l'UE et la Turquie depuis sa candidature³²) est donc unique : son territoire fait théoriquement partie de l'UE, mais, comme le disposait le Traité établissant une constitution pour l'Europe³³, « l'application de l'acquis communautaire et de l'Union est suspendue dans les zones où la république de Chypre n'exerce pas un contrôle effectif » (art. 68.1 du titre X du 9e protocole annexe). Cette situation, paradoxalement stabilisée par les « crises » et les « négociations », explique le maintien d'une logique d'autonomisation confortée par le cas des micro-États européens qui gagnèrent en visibilité, comme la République du Monténégro en 2006³⁴.

25. Kadritzke, Niels, « Occasion perdue pour les Chypriotes », *Le Monde diplomatique*, mai 2004, p. 20.

26. Le territoire « turc » passant de 37 à 29,2 % de l'île.

27. *Turkish Daily News*, « The main points of the Annan plan », Ankara, 2 avril 2004, p. 5.

28. Parti réformateur des travailleurs (*A northiük on komma tou Ergazomenou Laou*, communiste, créé en 1941), soutint l'*enosis* mais avec égalité Turcs-Grecs, puis les négociations, mais s'opposa *in fine* au plan Annan.

29. Jégo, Marie, « La réunification de Chypre menacée par un non grec au plan Annan », *Le Monde* Paris, 23 avril 2004, p. 5 ; Rivaïs, Raphaëlle et Zecchini, Laurent. « Le commissaire Verheugen estime que l'Union a été « bernée » par les Chypriotes grecs », *Le Monde* Paris, 23 avril 2004, p. 5.

30. D'autant plus que la Fédération de Russie utilisa son droit de veto au Conseil de Sécurité de l'ONU juste avant la tenue du référendum sur cette question (*Cumhuriyet*, « Rusya hesapları altüst etti », Ankara, 23 avril 2004, p. 11).

31. Traité d'Athènes de 2003.

32. *The New Anatolian*, « Turkey, EU sharpen blades over Cyprus », Ankara, 17-18 juin 2006, p. 3.

33. Signé à Rome en 2004 par les États membres de l'UE, les États candidats et la Turquie.

34. Shihab, Sophie, « L' 'effet Monténégro' pousse les Chypriotes turcs à voir leur avenir dans leur indépendance », *Le Monde* Paris, 4-5 juin 2006, p. 6.

Une des logiques sous-jacentes observables relève d'un vote « souverainiste », vote de défiance à l'égard de la colonisation, et de maintien des droits d'une population menacée dans son contrôle des ressources, des terres et des retombées du tourisme par la politique de redistribution pratiquée par l'*Ulusal Birlik Partisi* (UBP, parti de l'unité nationale)³⁵ au pouvoir pendant deux décennies (1983-2003) et qui caractérise la collaboration avec la Turquie incarnée par l'ex-président Rauf Denktaş (1975-2005). À cette aune, on peut souligner la symétrie avec la République de Chypre, où le *oxi* (« non ») massif constitua un élément de contribution à une autonomisation de la population native par rapport aux influences étrangères (Grèce, Royaume-Uni, UE, ONU, États-Unis d'Amérique). Dans l'entité turcophone, la distance avec la république hellénophone apparaît forte. Si les Chypriotes turcs purent officiellement se sentir trahis par ceux qui sont toujours qualifiés de *Rumlar*³⁶, la question fut surtout celle de la transformation du *evet* (« oui » en turc) en ressource par le gouvernement de Mehmet Ali Talat et les élites réformatrices chypriotes turques en direction de l'UE et de la communauté internationale³⁷ qui pesait sur la RTCN et du déblocage *in fine* des fonds de l'UE (à l'époque 259 millions d'euros prévus³⁸, devenus 139 en 2006³⁹). D'où un système d'ambiguïtés prêt à durer étant donné l'évident refus du gouvernement de Turquie d'envisager un retrait unilatéral même très partiel et symbolique des nombreuses troupes (entre 30 000 et 40 000 selon les sources) stationnées dans le nord de l'île⁴⁰. *Rum Kıbrıs* (Chypre grecque, selon la terminologie turque⁴¹) est effectivement dans une position de défense symétrique très radicale de son modèle de développement et du contrôle de son territoire que tout plan de réunification limiterait en imposant un minimum de partage du pouvoir avec les élites turcophones. En outre, la situation de la République de Chypre dans l'UE lui permet de jouer un rôle dans le processus approuvé le 17 décembre 2004 et lancé le 3 octobre 2005 concernant les négociations visant à l'adhésion de la République de Turquie à l'UE⁴². Les discussions dans le sud permettent de percevoir cette farouche autonomie et cette dépendance manifeste à un contrôle autonome et homogène des affaires de la partie la plus développée de l'île même s'il y demeure quelques turcophones, que les billets de banque y sont traduits en turc et que de nombreux habitants, surtout âgés, ont pu soutenir le plan Annan V qui leur permettait d'espérer récupérer des propriétés à moyen terme. Aussi, si un « nettoyage ethnique » a bien eu lieu⁴³, qui sépara les deux communautés en rendant totalement marginales les minorités de part et d'autre, il a conduit à une stabilisation des élites « possédantes » et bureaucratiques et au suivi de deux sentiers politiques différenciés autant que symétriques comme le montra le référendum.

35. L'UBP, favorable à un lien direct avec la Turquie, rejette la réunification et surtout le partage d'un même Etat avec les Chypriotes grecs, et a donc pris position pour le « non » au référendum.

36. « Romains » (« Byzantins ») ; terme utilisé en turc pour désigner les Grecs « de souche » vivant en Turquie ou à Chypre, « Romains » étant le terme par lequel s'auto-désignaient jadis les Byzantins).

37. *Turkish Daily News*, « Turkey : Priority to lift KKTC sanctions », Ankara, 29 avril 2004, pp. 1 et 14.

38. Ferenczi, Thomas, « Les Européens veulent mettre fin à l'isolement de la partie turque de Chypre et l'aider à se relever », *Le Monde*, Paris, 28 avril 2004, p. 6.

39. Aktar, Cengiz, « Cyprus again », *Turkish Daily News*, Ankara, 3 mars 2006, p. 3.

40. Erdoğan, Recep Tayyip, « Reconciliation: a must for Cyprus », entretien, *Turkish Daily News*, Ankara, 30 avril 2004, p. 4.

41. L'expression officielle est l'« Administration grecque de Chypre sud ».

42. Kambas, Michele, « Do Greek Cypriots want a unification deal at all? », *Turkish Daily News*, Ankara, 27 avril 2004, p. 3.

43. Rekacewicz, Philippe, « Chypre : un nettoyage ethnique oublié », *Le Monde diplomatique*, Paris, janvier 2000.

L'organisation du référendum au nord

Ce référendum, organisé par le *Yüksek Seçim Kurulu* (YSK, Haut comité pour les élections) connu cependant des ratés notamment en ce qui concerne l'inscription sur les listes. Il convient néanmoins de rappeler que les électeurs de la KKTC avaient déjà utilisé le référendum pour adopter la Constitution de cette république le 5 mai 1985. L'inscription sur les listes donna lieu à des cafouillages nombreux, l'électeur ne sachant pas forcément dans quel bureau il était inscrit. Contrairement à ce qui s'était déroulé pour les élections municipales en République de Turquie le mois précédent (le 28 mars 2004), les listes n'étaient pas affichées sur les fenêtres et/ou les portes des centres électoraux. Très rapidement, à Girne⁴⁴ par exemple, le *sandık başkanı* (président de bureau de vote) prit l'initiative d'écrire au tableau noir puis d'afficher à l'extérieur les trois numéros de téléphone du YSK que les électeurs appelaient fréquemment afin de vérifier dans quel bureau voire dans quel centre de vote ils étaient inscrits. Cet aspect un peu amateur observé principalement à Girne et non dans la capitale était cependant compensé par l'utilisation généralisée des téléphones portables, les quotidiens indiquant les numéros de téléphone des sections du YSK par arrondissements (ceux de Famagouste et d'İskele étant regroupés)⁴⁵.

Éléments d'analyse de l'acte de vote

Les modalités de l'acte de vote

La question précise posée aux électeurs était la suivante : « *Kıbrıs'ın Avrupa Birliği'ne birleşik olarak giracağı yeni düzeni hayata geçirecek Kuruluş Anlaşması ve tüm Eklerini ; Kıbrıs Türk Devleti'nin Anayasasını ve yürürlükte olacak yasalara ilişkin hükümleri onaylıyor musunuz ?* ». Malgré sa formulation complexe, étant donné la surmédiasation de la question dans les médias locaux et la configuration dense et villageoise de la KKTC, la question apparaît claire à maints électeurs en tant qu'ils la retraduisent en général de manière simplifiée. L'urne était disposée au centre du bureau de vote, bien visible également de l'extérieur grâce aux fenêtres. Les électeurs de KKTC durent tamponner avec un sceau *ad hoc* doré (deux ou bien trois par bureau de vote cérémonieusement confiés à chaque électeur et récupérés par le *sandık başkanı*) la case sous le *evet* (oui) blanc ou celle sous le *hayır* (non) noir. Ensuite, grande différence avec la Turquie, l'absence d'encre apposée sur les doigts pour éviter le double vote. On se souvient des réactions outrées des électeurs et électrices à Istanbul lors des élections municipales du 28 mars 2004) devant ce tatouage considéré comme archaïque.

Le rapport à l'acte de vote

L'un des grands problèmes constatés fut lié aux limites du secret du vote. En effet, les électeurs chypriotes turcs ne disposent pas d'enveloppe pour glisser leur bulletin dans l'urne. Aussi est-il très fréquemment possible, eu égard à la simplicité du vote, de voir le choix de l'électeur. À Girne, les scrutateurs se contentent d'apostropher les personnes âgées notamment qui ne plient qu'à peine leur bulletin livrant à tous leur choix. Plus expérimentés, ceux de la capitale dans le sud du pays tendent davantage à préalablement plier en deux les bulletins en conseillant aux électeurs de le plier une nouvelle fois. Les électeurs se divisent alors en deux catégories, ceux qui très professionnellement veillent à fortement plier leur bulletin en quatre et ceux qui ne le faisant pas permettent à beaucoup de comprendre leur

44. Les observations ont surtout été menées dans un grand centre de vote de Girne et deux à Lefkoşa.

45. *Vatan*, « Kıbrıs'ta iki halk sandık başında », Lefkoşa, 24 avril 2004, p. 3 ; *Kıbrıs*, « Kader günümüz », Lefkoşa, 24 avril 2004, p. 4.

vote de par la simplicité de lecture même à distance. Pour certains électeurs « émigrants » turcs à l'hexis fort « rurale », on se demande même parfois si cette exposition du vote n'est pas délibérée. Pour beaucoup cependant, étant donné les logiques d'interconnaissance et la visibilité des différences entre les électeurs (natifs, immigrés, naturalisés, « possédants », etc.), cette question du secret est plutôt vécue sur le mode du choix individuel (cacher son vote ou non) plutôt que sur le respect de procédures routinisées et normalisées. On constate les mêmes problèmes d'illettrisme et/ou de cécité pour les personnes âgées que sur le « continent ». La solution est la même mais automatique, une personne de la famille ou du voisinage aidant directement l'électeur à accomplir cette formalité dans l'isoloir. Enfin, quant aux effets de domination, d'asymétrie d'information, et de différences de capital culturel entre les électeurs, ils jouent relativement peu dans cette configuration à la fois insulaire et villageoise, de par la grande connaissance des enjeux et la simplicité de l'opération.

Les « observateurs » du scrutin

On relève une certaine « faiblesse » tant quantitative que qualitative du côté des observateurs du scrutin. C'est seulement dans la capitale que l'on peut constater une véritable présence des observateurs des partis politiques, généralement des membres du CTP et de l'UBP mais aussi quelques représentants du DP et du *Baş ve Demokrasi Hareketi* (BDH, Mouvement pour la paix et la démocratie, parti pro européen et fervent défenseur de toute possibilité de réunification). Quand ils sont présents, ils effectuent un premier contrôle des électeurs, vérifiant eux-mêmes leur inscription et fluidifiant ainsi une procédure parfois un peu chaotique dans le bureau observé sur la côte nord. Ils opéraient une sorte de tri et contribuaient à la normalité et à l'efficacité des opérations, en particulier lors du *rush* de midi, donnant, en collaboration avec des scrutateurs tous fonctionnaires zélés, une impression de sérieux et de professionnalisme beaucoup plus relative à Girne.

L'« atmosphère » de la journée de vote

En revanche, l'enjeu apparaît fort important, clair et le vote se fait dans une atmosphère non seulement calme mais quasi-familiale étant donné le fort soutien apparent au « oui »⁴⁶. Les tenues décontractées dominent. Seuls quelques hommes portant des complets, pour la raison fréquemment visible du jour du vote (un samedi). Étant donné le climat fort clément de l'île, on put également voir des électeurs, notamment à Girne, zone balnéaire, venir en shorts. Les scrutateurs partagent amicalement les sandwiches apportés par les familles des responsables de bureau de vote. Néanmoins, l'atmosphère est parfois solennelle eu égard à l'enjeu du scrutin et surtout de l'ampleur attendue du « oui »⁴⁷. Un autre élément qui confère un minimum de solennité au vote est la présence de policiers. Ces fonctionnaires de la police de KKTC sont en général une demi-douzaine par centre de vote⁴⁸. Surtout, le policier reste attaché la journée à un bureau et demeure souvent à l'intérieur. Enfin, n'oublions pas le caractère turc du scrutin, et la place centrale occupée dans chaque bureau de vote par les portraits de Mustafa Kemal Atatürk, parfois cependant entouré de portraits de héros locaux ou tout simplement de Rauf Denktaş. Cette solennité et cette sécurité s'entretiennent

46. Notamment dans les deux principaux bureaux et les centres de vote où se firent les observations : au bureau 92 de Girne, le « oui » obtint 139 voix contre 89 au « non », au 129 de Lefkoşa 200 voix contre 55 (*Kıbrıs* Lefkoşa, 25 avril 2004)

47. Même les dirigeants de l'UBP totalement opposé au plan Annan V nous indiquaient dans l'après-midi simplement souhaiter un « petit » *et* qui eût tourné autour de la barre des 55 %.

48. Soit un pour environ deux bureaux, même si dans des centres plus petits ou isolés, cette présence n'est visible que sous la forme de patrouilles discrètes.

comme ensemble d'opérateurs symboliques, même si elles ont aussi une dimension pratique de pacification⁴⁹. D'ailleurs, les responsables du CTP et d'autres confient tout au long de la journée leurs craintes et les rumeurs sur l'après-« oui », justifiant les mesures de protection et de dispersion dès la nuit tombée, peu après vingt heures.

Le dénouement

Une heure avant la clôture du scrutin, un rituel présenté comme immuable et ancestral en KKTC a lieu. Les policiers en faction dans les bureaux se regroupent autour d'une camionnette de la police afin d'y retirer chacun un fusil. Armés de celui-ci, ils vont rester en faction à l'entrée des bureaux puis rentrer et surveiller à un mètre de la table de dépouillement avec ce fusil en main les opérations de clôture, et toutes les micro-opérations permettant le dépouillement. D'ailleurs, un nombre très restreint de personnes en dehors des trois scrutateurs et du policier en arme, sont autorisées à surveiller le dépouillement de l'intérieur (en l'occurrence, l'observateur, deux observateurs âgés faisant office de « vieux sages » visiblement connus dans le voisinage et un journaliste sud-coréen amené de Chypre sud par l'observateur). Les policiers de la KKTC assistent très concentrés à tous les dépouillements armés et ensuite au transport de l'urne par le *sandık başkanı* en dehors du bureau jusqu'au camion de la police dans lequel les urnes sont rassemblées progressivement avec les bulletins dépouillés afin d'être archivés et sécurisés. Cette forte présence de la police et la saisie des armes pendant la dernière heure du scrutin et l'heure suivant la clôture des opérations de vote est présentée comme une tradition certes un peu archaïque mais rassurante pour les électeurs dont beaucoup ont connu des périodes d'état d'urgence et qui sont fréquemment des rapatriés du sud. On doit cependant souligner, pour avoir traversé la plaine et les montagnes de Kyreina ce jour-là et longé différentes zones militaires, la relative discrétion de l'armée turque. La superficie impressionnante des zones militaires permet certes une mise en alerte et un déploiement peu visible, ce d'autant plus que des automobiles militaires sillonnent le pays, mais force est de constater que la sécurisation est limitée et que la volonté du gouvernement d'Ankara dirigé de favoriser le « oui » fut largement respectée.

Cette dernière heure se passe dans une attente sympathique, les électeurs observant des matches improvisés de basket-ball, auquel se mêle un moment le pourtant assez âgé ministre des transports de la KKTC, électeur local affable (il évoque le temps où cette école dispensait seulement des cours en grec et où lui et ses camarades ne pouvaient donc pas s'y rendre). De nombreux électeurs attendent sur place les résultats, profitant du moment et de la présence de l'observateur pour ruminer contre les limites de leur autonomie et la domination du clan au pouvoir dont ils espèrent la marginalisation voire l'effacement grâce à la victoire nette du « oui ». C'est notamment contre les migrants turcs et l'armée turque que ce ressentiment se manifeste, les Chypriotes turcs se déclarant en bonne minorité insulaire ainsi doublement dépossédés de leurs droits de natifs. La simplicité du vote permet de compter et recompter assez rapidement dans un laps de temps court et à la plupart des bureaux de proclamer et d'afficher les résultats entre un quart d'heure et une demi-heure après la clôture du scrutin. Au fur et à mesure des annonces dans les seize bureaux de l'école 23-Nisan de Girne, le noyau dur du CTP fait fuser les applaudissements (« in-dépendance », « démission » (du président), etc.) et monter la pression, confirmant l'instrumentalisation

49. Durant les jours précédant le scrutin, de nombreux incidents ont eu lieu, notamment avec l'agression violente contre six militants du « oui » à Girne attribuée à des partisans du MHP turc et à des éléments manipulés par des officiers radicaux ayant servi en KKTC

affirmée de ce vote pour en faire un geste d'indépendance à l'égard de la Turquie et des émigrants, vote d'affirmation et de r appropriation de leur « destin » par les Chypriotes turcs. La fête commence dans la cour de l'école où la sono d'un camion fait retentir de la musique locale. Si quelques chants et clameurs retentissent dès l'annonce des résultats, l'autodiscipline solennelle joue. Cependant, la nouvelle des résultats très nets de la capitale et la confirmation du plein succès du « oui » se répand très vite et permet vers 19 heures, une heure après la fermeture des bureaux, à la joie d'éclater et aux militants, très jeunes, et aux leaders locaux de converger vers le siège du principal parti soutenant le « oui » (apprise également par portable, la victoire du « non » au sud ne reçoit qu'indifférence tant elle paraissait assurée et paradoxalement lointaine⁵⁰). La fête se poursuit dans la rue, l'avenue où se trouve le siège du CTP à Girne est bloquée par les militants puis par la police. La liesse envahit cette enclave et le siège du parti mais se dissout entre 20 h et 20 h30, le noyau des militants rejoignant une manifestation dans la capitale qui fut courte et sécurisée. Si les manipulations directes semblent avoir été très rares, les luttes pour l'interprétation du scrutin ont parfois pu sembler assez distantes, idéalistes ou dissonantes pour les observateurs présents sur place, en particulier ceux venus de la Turquie (et qui y sont en général basés, la majorité des journalistes internationaux par exemple ayant plutôt effectué des aller-retour, des incursions depuis la zone méridionale grecophone). Ainsi, les opérations, si elles conservèrent des aspects obsolètes et un peu amateurs, semblent néanmoins avoir été fortement normalisées.

Amplitude et ambiguïtés de la victoire du « oui »

Les résultats du référendum dans la partie turque

143 638 électeurs étaient inscrits pour le référendum. Certains doutes avaient été soulevés concernant l'augmentation du nombre d'électeurs inscrits entre les élections législatives générales du 14 décembre 2003 (seulement 141 000 étaient alors inscrits) et le référendum du 24 avril 2004. Les officiels durent démentir une intention politique, soulignant l'augmentation des inscriptions possibles d'électeurs auparavant non inscrits et l'inscription sur les listes de Chypriotes turcs ayant atteint l'âge minimal de 18 ans durant les quatre mois en question⁵¹. Le territoire de la KKTC est divisé en cinq arrondissements (*ilçe*). Celui de la capitale (centre de l'île) comptait 167 bureaux de vote. Celui de Girne (côte nord) en comptait 109. Celui de Gazi Mağusa (sud est) 146, celui d'İskele (nord est) 65 et celui de Güzelyurt (ouest) 76. En général, un bureau comporte entre 200 et 300 inscrits. Les résultats du référendum furent les suivants : pour la KKTC entière, le « oui » atteint 64,91 %⁵². Le « oui » a obtenu des résultats très élevés dans l'arrondissement de la capitale (70,74 %), le plus peuplé. Il fut très proche du résultat national dans les arrondissements de Girne, Famagouste et Güzelyurt (respectivement 63,00 %, 63,23 % et 64,21 %), les opposants étant proportionnellement les plus nombreux dans celui d'İskele où le « non » atteignit 44,86 %⁵³. Ce soutien a évidemment contrasté avec la netteté du vote « non » au sud (75,8 %)⁵⁴.

50. Cf la biographie du président chypriote grec, Tassos Papadopoulos, *infra*.

51. *Cyprus Today*, « Decision Day for Cypriots », Lefkoşa, 24-30 avril 2004, pp. 1-3.

52. Le taux officiel de participation était, selon les arrondissements, compris entre 81,73 % à İskele et 85,86 % à Güzelyurt (soit un taux très important vu la récence de l'inscription de certains électeurs, le nombre important de colons et de naturalisés, la relative facilité d'obtention de la nationalité de la KKTC, et le refuge dans l'abstention de certains électeurs peu favorables au plan ou peu désireux de se positionner).

53. *Afrika*, résultats électoraux, Lefkoşa, 25 avril 2004, p. 4.

54. *Cyprus Weekly*, « Special Referendum Edition », Nicosie, 25 avril 2004 ; *H ΣΗΜΕΡΙΝΗ (Simerini)*, Nicosie, 25 avril 2004.

Un vote « ethnique » ?

À tous égards, ce vote fut instrumentalisé au profit d'une indépendance vis-à-vis de la Turquie sous ses différentes formes. D'où la réaction des membres CTP (aux cris de « Denktaş Démission ! »). Ce fut peut-être plutôt cela qu'une réunification réelle très illusoire, étant donné les sentiers fort différents suivis par les deux entités durant les trois décennies de *statu quo*. Cette perspective est en général déniée par les électeurs tenant du « oui » extrêmement majoritaires parmi ceux qui acceptent de parler ou qui prennent la parole, et qui mettent davantage en avant la volonté de sortir de l'« isolement » lié à la non-reconnaissance de la KKTC, voire de réunifier l'île et de rassembler les différents types de Chypriotes, même si, inconsciemment ou non, les Chypriotes grecs sont assez peu référés comme des « frères », « cousins » ou « amis ». Cela renvoie au caractère relativement privilégié de (certains) citoyens de la KKTC dans l'espace turc (notamment des natifs), pour lesquels sont mis en avant des problèmes moins saillants pour l'électeur turc « moyen » : problèmes de visas, de passeports, nécessité de passer par Istanbul pour voyager, tarifs prohibitifs des billets d'avions, difficulté de profiter comme au sud de la manne touristique. Il faut se rendre compte que, comme maints observateurs l'ont souligné, le champ politique nord-chypriote est traversé par un clivage plus subtil qui est à la fois fondamental et pluriel : En effet, il existe une « double représentation de l'identité »⁵⁵ chypriote-turque, qui n'est pas utilisée de la même manière par les partis, et tout se passe comme si le clivage portait en partie sur cette différenciation. Ainsi, si traditionnellement, l'UBP et le DP tendent à plutôt défendre l'idée que les Chypriotes turcs sont d'abord et avant tout des « Turcs », cela signifiant aussi un jeu politique et discursif, un renforcement du lien avec la Turquie (qui était présentée comme la seule voie économique viable à l'époque du régime Denktaş) et tout autant un clientélisme limpide vis-à-vis des électeurs venus d'Anatolie, et qui furent souvent « maîtres du jeu électoral »⁵⁶. En revanche, les autres forces politiques (surtout « de gauche ») ont tendu à défendre l'idée d'une « chypriocité. Pour les partis de gauche (CTP, TKP, BDH, YKP...), « les Chypriotes turcs sont des Turcs, certes, mais qui ont développé une culture, voire une identité insulaire qu'ils partagent avec les Chypriotes grecs »⁵⁷.

On peut ainsi considérer le résultat de ce référendum comme une « victoire » de la *chypriocité* du côté turc, qui a contribué à une autonomie symbolique par rapport à la Turquie, mais le rejet par le côté grec de cette chypriocité renvoie à une logique minoritaire qui n'est plus articulable. En sorte que les autorités nord-chypriotes dominées par le CTP doivent tout de même, alors que la dynamique oppositionnelle précédente allait dans une direction contraire, tenter une stratégie à la fois totalement indépendante, tout en maintenant le lien organique avec la Turquie et en soutenant la logique d'intégration (économique) européenne. Ce vote en partie ethnique semble surtout l'expression de la prégnance d'un « anti-anatolisme » (orienté contre l'*ethno-dasse* des migrants de Turquie, continentale, surtout orientale, les *Türkiyeli*, par opposition aux *Türkler* ou *Kıbrıslı* de Chypre), très spécifique, un ethnicisme à la fois culturel et social, présent y compris dans certains cercles dirigeants et dans la presse « pro-turque »⁵⁸. Un certain racisme ou à tout le moins antagonisme de classe est en effet palpable dans cette posture, à la fois en général dans l'espace social nord-chypriote, mais également précisément dans le geste électoral normé en partie par l'espoir d'utiliser le rapprochement avec l'UE.

55. Blanc (Pierre), « Chypre : une île à hauts risques », *Héraclote*, 3e trimestre 1998, n°90, p. 97.

56. Bertrand (Gilles), p. 92 *sq.*

57. Blanc (Pierre), *op. cit.*, p. 97.

58. Copeaux et Mauss-Copeaux, *op. cit.*, pp. 175-178.

Un acteur extérieur central : Efstathios « Tassos » Nikolaou Papadopoulos
Président de la République de Chypre (2003-2008)⁵⁹

Né le 7 janvier 1934 à Nicosie, Tassos Papadopoulos a étudié le droit au King's College de Londres, puis devint avocat à Chypre, encore colonie britannique. Il ouvrit un cabinet d'avocat à Nicosie et combattit dans les rangs de l'EOKA (Organisation nationale des combattants chypriotes), la guérilla anti-britannique dirigée alors par le colonel Georgios Grivas. Il occupa des positions clés dans le bras politique de l'organisation. Il participe en février 1959 à la conférence de Londres sur l'avenir de Chypre, puis à la rédaction de la Constitution de 1960. Il fut un des jeunes ministres actifs de la période instable de la décennie 1960, détenant notamment les portefeuilles des finances, du travail et de la sécurité sociale et de l'agriculture et des ressources naturelles. Bien que plutôt hostile à la minorité turque, il soutint le président de la république, l'archevêque Makarios III et le nouveau parti conservateur modéré de Glafcos Cléridés, président de la chambre des représentants, sur la liste duquel il fut élu député en 1970 à Nicosie. Après l'échec du coup d'État de Nikos Samson et l'intervention turque au nord, il rompit en 1976 avec Cléridés, qu'il remplaça brièvement à la tête de l'assemblée et devint un moment chef de la délégation chypriote-grecque dans les négociations, se rapprochant du DIKO (centre-droit nationaliste) de Spyros Kyprianou. Il se consacra surtout durant la décennie 1980 à son cabinet d'avocats et à construire une position particulièrement intransigeante à l'égard de la nouvelle République turque de Chypre-nord (KKTC). Réélu en 1991 et 1996 sous l'étiquette du DIKO (parti démocrate citoyen de Chypre), dont il préside le groupe parlementaire tout en étant président de la commission des affaires étrangères, président de la délégation chypriote auprès de la commission interparlementaire Union européenne-Chypre, position centrale dans le cadre des négociations de pré-adhésion commencées le 31 mars 1998. Le 7 octobre 2000, il remplace S. Kyprianou à la présidence du DIKO. Sa position critique par rapport au premier plan Annan et l'incapacité du président sortant Cléridés, octogénaire, à rassembler une coalition sur sa candidature, permit à Papadopoulos d'obtenir le soutien des socialistes du KISOS et des communistes de l'AKEL) sur un programme de développement économique, et d'être élu président de la république avec 51,5 % des suffrages exprimés le 16 février 2003, succédant à G. Cléridés à la présidence le 1^{er} mars. Son passé d'activiste EOKA (organisation terroriste) puis son opposition au plan Annan V lors du référendum dans les deux républiques le 24 avril 2004 (contrairement à son prédécesseur) en ont fait, tant du point de vue du Nord turc que d'une partie de la société civile chypriote favorable à la réunification, le représentant du statu quo à moyen terme (favorisé par l'intégration dans l'UE)⁶⁰, i.e. au moins jusqu'en 2008 (élection présidentielle)⁶¹, et un des obstacles majeurs à la remise en place d'un processus de réunification, d'autant plus que son alter ego nationaliste symétrique du Nord, Rauf Denktaş a quitté la présidence de la KKTC en avril 2005. La longévité des deux leaders est ainsi en partie la traduction de pratiques, de réseaux et d'usages qui sont à la fois le produit et la condition de la séparation très étanche des deux champs politiques que la période d'alternance au Nord n'a que peu modifié.

59. CIDOB, *Biografías de líderes políticos : Tassos Papadopoulos (Chypre)*, Barcelone, cidob.org, 2006.

60. Il fut conforté par la victoire aux législatives du 21 mai 2006 de la coalition gouvernementale (AKEL, DIKO, EDEK (socialistes), Euroko, Verts) appuyant la même ligne politique (Bresson (Henri de), « Les élections chypriotes grecques renforcent les durs face à Ankara », *Le Monde*, Paris, 23 mai 2006, p. 9.)

61. Aktar, Ayhan, « 2008'e kadar Kıbrıs'ta barış olmaz », entretien avec Neşe Düzen, *Radikal*, Istanbul, 19 juin 2006, p. 6.

3. LES ELECTIONS LEGISLATIVES ET PRESIDENTIELLE DE 2005 :LA CONFIRMATION DE LA TRANSFORMATION DU CHAMP POLITIQUE NORD-CHYPRIOTE

Atmosphère et enjeux des deux scrutins

Une élection législative confirmant le transfert de pouvoir vers le CTP

Au vu des résultats de ce scrutin, il est légitime de se demander si ces élections de 2005 ne conduisent pas à la fin de la quadripartition qui fut structurellement celle de la chambre des représentants nord-chypriotes depuis le premier scrutin en 1985. En effet, le TKP, puis son successeur le BDH (BDH (*Barış ve Demokrasi Hareketi*, mouvement pour la paix et la démocratie) ont obtenu (si l'on excepte encore une fois le scrutin spécifique de 1990 dont l'analyse ne remettrait de toutes façons pas encore la présente hypothèse) 10 sièges en 1985, 5 en 1985, 7 en 1998, 6 en 2003 puis 1 seul en 2005. Les autres partis, dont le *Yeni Parti* (YP, Nouveau parti), n'ont pu entamer cette répartition.

Tableau 6. Elections législatives anticipées de 2005

Partis	% de s.e.	Sièges
CTP	44,5	24
UBP	31,7	19
DP	13,5	7
BDH	5,8	1
TKP	2,4	-
YP	1,6	-
MAP	0,5	-

Au-delà des variations en sièges en partie imputables à la répartition par arrondissement, il faut souligner que c'est une relative stabilité électorale qui marque ce bloc pacifiste de gauche anciennement en contact avec l'AKEL. Tout se passe donc comme si la montée en puissance électorale du CTP correspondait (et c'est électoralement observable) à un rassemblement sur ce parti des chypriotes turcs des anciens pro-réunification, à la fois suivant une logique de translation générale du champ politique nord-chypriote (accélérée par le résultat du référendum du 24 avril 2004) qui a fait se déplacer en quelque sorte le clivage (et notamment vis-à-vis de la Turquie), et par la biais d'une logique de constitution d'un nouveau pouvoir autour du CTP et de la figure de M.A. Talat, que les réussites électorales et gouvernementales ont tendu à confirmer dans le nouveau contexte comme successeur potentiel du « président-fondateur », Rauf Denktaş. Ces élections anticipées ont en effet eu lieu dans un contexte particulier. Suite au référendum, trois députés de la coalition (un du CTP et deux du DP) avaient démissionné, plaçant la coalition en minorité et obligeant le Premier ministre, Mehmet Ali Talat, à proposer sa démission au président Rauf Denktaş qui la refusa. En effet, en KKTC, le gouvernement doit disposer d'au moins 26 sièges à l'assemblée nationale soit la moitié du nombre total des sièges (50) plus un. Or les démissions ont eu pour conséquence de ne voir se dégager aucune majorité ou coalition

atteignant les 26 sièges nécessaires à la nomination d'un nouveau premier ministre. Le vote du 20 février 2005 devait donc permettre un retour à la normale dans la gouvernance du pays. Mais il posait également la question du soutien du peuple à une coalition sortante qui s'était fortement engagée en faveur du référendum de l'ONU et qui avait fait de cette échéance son principal objectif et la clef pour réaliser son programme défendu en 2003 : la réunification de l'île et l'entrée dans l'UE. Le deuxième aspect qui retient notre attention concerne l'état d'esprit des électeurs de Chypre-nord quant à une résolution prochaine de ce qu'il convient de qualifier la « question chypriote ». Les partis politiques en KKTC affichent en effet une forte différenciation sur ce sujet.

Une élection présidentielle marquée par le départ de Rauf Denktaş

En premier lieu, l'annonce du retrait de la vie politique de Rauf Denktaş⁶² donna un sens particulier à l'élection en préparation. En effet, leader historique de la communauté chypriote turque, son départ marque un tournant d'une part dans la politique interne à la RTCN et d'autre part dans la résolution de la « question chypriote ». Son retrait de la vie politique annoncé à l'approche du scrutin présidentiel du 17 avril 2005 s'explique pour partie par le résultat du référendum de 2004. Ainsi, Rauf Denktaş avait solennellement appelé le peuple chypriote turc à rejeter le plan « Annan V ». Or la victoire du « oui » à ce dernier et plus encore les proportions de la victoire ont très largement désavoué le discours du dirigeant historique de l'entité chypriote turque.

Cet engouement populaire pour une résolution de la partition de l'île à travers la solution proposée par l'ONU s'ajoute aux scrutins intérieurs de 2003 et 2005 qui ont tous vu les partisans de Rauf Denktaş perdre chacune des élections. Si ce dernier n'a pas été mis en place, il reste que les Chypriotes turcs se sont massivement prononcés pour et ce contre l'avis de leur charismatique leader. Pour bien comprendre la place qu'occupe Denktaş dans l'histoire de la République et dans son champ politique, il suffit d'entrer dans les écoles et de constater que chaque pièce dispose d'un portrait placé bien souvent à côté de celui de Mustafa Kemal Atatürk, le premier président de la République de Turquie (1923-1938). Cette disposition des deux portraits rappelle s'il le fallait le lien particulièrement fort qui lie la KKTC et la République turque. Il souligne enfin le rôle fondateur de Rauf Denktaş, ce dernier étant très souvent comparé à Atatürk. La fin de la carrière politique de Rauf Denktaş a des conséquences fondamentales sur l'avenir de l'île. En effet, sa position à propos de la réunification n'a pas évolué depuis des années : un refus pur et simple du partage du pouvoir politique avec les Chypriotes grecs. Sur la question de la réunification, il a sans cesse défendu une indépendance totale de la République du nord et les discussions avec le leader chypriote grec, Tassos Papadopolous ont toujours été couronnées d'échec. Dès lors, l'arrivée prévue d'un nouveau président va au-delà des symboles : c'est une fenêtre d'opportunité pour voir la question de la réunification aboutir sous l'impulsion d'un nouveau dirigeant. Sur ce point nous arrivons à un résultat que nombreux ont acquis pour sûr avant l'élection : l'élection du leader du CTP, Mehmet Ali Talat.

Comme nous l'avons expliqué à propos des législatives de février 2005, le CTP allait de succès en succès (victoire aux législatives de 2003, « oui » massif des électeurs lors du référendum de 2004, à nouveau victoire aux législatives anticipées de 2005) et son dirigeant arrive en position de force à l'élection présidentielle. Mehmet Ali Talat est un partisan d'une résolution de la partition de l'île et au cours de son mandat de premier ministre il a su s'attirer les sympathies américaines et européennes pour cette raison. Mais

62. Voir biographie page suivante.

Talat ne peut rien sans la volonté des Chypriotes grecs et principalement de leur leader Papadopoulos qui, lui, ne se retire pas de la vie politique. Par ailleurs, le président Denktas permettait aux Chypriotes grecs de se défendre en accusant le dirigeant chypriote de mener une stratégie de blocage perpétuel. Accusation qui existe avec la même intensité dans le nord de l'île à l'encontre de Papadopoulos. Le renouvellement politique qui s'opère depuis décembre 2003 au nord de l'île a donc connu son apogée avec le résultat de l'élection présidentielle et donné de nouvelles perspectives aux négociations de coexistence pacifique voire de réunification.

Rauf Raif Denktas
premier président de la KKTC (1975-2005)

Rauf Denktas est né le 27 janvier 1924 à Paphos (sud). Il a étudié au sein de la English School de Chypre. Au cours de sa scolarité il exercé plusieurs emplois dont celui de traducteur à Famagouste avant de devenir clerc à la cour puis professeur dans la même English School. Il s'en alla ensuite pour Londres où il fût d'abord professeur avant de devenir avocat à Lincoln's Inn. En 1947 il obtint son diplôme et retourna à Chypre afin d'exercer son métier d'avocat. Dès 1948 il participa à l'Assemblée consultative chargée de mettre en place un gouvernement pour Chypre. Il devint à cette occasion membre du Comité des affaires turques. De 1949 à 1958, Rauf Denktas fut procureur. Durant cette période il poursuivit plusieurs membres de l'EOKA pour activités terroristes dont certains furent reconnus coupables et condamnés à mort par pendaison ou emprisonnés.

En 1957, alors que l'île connaît un climat de guerre civile larvée, Rauf Denktas participe à la fondation de l'organisation de résistance turque (TMT). L'organisation était à l'origine destinée à résister aux actes de l'EOKA et à la proclamation de l'Enosis. En 1958, Rauf Denktas représente les Chypriotes turcs à l'Assemblée générale des Nations Unies au cours de la préparation de l'accord de Zurich qui sera signé le 19 février 1959. Au moment du retrait des britanniques et de la proclamation de l'indépendance de l'île, Rauf Denktas est élu président de la Chambre turque.

A la suite des annonces des violences inter ethniques dans l'île débutée à la fin de l'année 1963, Rauf Denktas se rendit à Ankara afin de chercher un soutien politique auprès de la république de Turquie. Son retour sera empêché par l'administration chypriote grecque du fait de son rôle dans la création du TMT. Après l'intervention militaire turque de 1974 répondant au coup d'Etat grec dans l'île, l'Etat turc fédéré de Chypre est créé sur 37 % du territoire et Rauf Denktas en est élu président. Il sera à nouveau élu en 1981 avant de jouer le rôle principal dans la proclamation de la République turque de Chypre du Nord en 1983. Il fut ensuite élu président de cet Etat uniquement reconnu par la Turquie en 1985, 1990, 1995 et 2000. Au-delà de sa fonction de chef d'Etat, il a été reconnu depuis le début des pourparlers de paix débutés en 1968 comme le seul interlocuteur négociant pour le compte de la communauté chypriote-turque.

La fin de « règne » pour Rauf Denktas commence en 2002 avec de grandes manifestations en KKTC réclamant la réunification. Cette disgrâce a été confirmée d'abord au cours des élections législatives de 2003 au cours desquelles le parti du président perdit le contrôle du gouvernement puis par la victoire du « oui » au référendum portant sur le plan de réunification de l'ONU que le président refusait de soutenir. Le 14 mai 2004, Denktas annonça qu'il ne se présenterait pas pour un cinquième mandat de président de la KKTC.

Une fin de campagne électorale animée pour les législatives

La configuration de l'île, et les courtes distances se prêtent à la tenue à quelques heures d'intervalle de plusieurs meetings⁶³. Par ailleurs, les nombreuses chaînes de télévision chypriotes turques rediffusent en boucle des interviews, des émissions politiques présentant les candidats ainsi que les spots publicitaires des différents partis, l'ensemble donnant à la campagne une impression d'effervescence permanente. Nous avons pu assister à deux meetings de chacun des deux grands partis CTP et UBP dans les villes de Girne et Lefkoşa ainsi qu'à celui du *Demokrat Partisi* (DP) à la télévision. À l'image des supporters de football, la panoplie du militant politique ou du simple sympathisant comporte drapeaux, fanions et écharpes (de couleur orange pour l'UBP, verte pour le CTP et rouge pour le DP). Des défilés de voitures sont organisés dans la rue entraînant un spectacle bruyant mais festif : des électeurs s'assoient en équilibre sur les rebords des portières des voitures tandis que d'autres grimpent sur le toit ou le capot et tous agitent leurs fanions, écharpes ou drapeaux et utilisent à l'excès leurs klaxons. Pour ce qui est des meetings, il est très aisé de savoir quel est le parti concerné en observant la densité des drapeaux de la Turquie agités par la foule : pour un meeting du CTP, aucun drapeau turc n'est visible, quelques-uns pour une réunion du DP et on a en revanche l'impression d'être en Turquie au meeting de l'UBP.

Un résultat connu par avance pour la présidentielle

La campagne électorale foisonnante vue lors des élections législatives anticipées ne s'est pas renouvelée pour la présidentielle. Ainsi nous n'avons pas vu de défilés de militants, ni dans les rues de Girne ni dans celles de Lefkoşa. De plus, le nombre de meetings a été moins important. Enfin, les Chypriotes rencontrés le samedi ne montraient pas un grand enthousiasme pour l'élection et encore moins pour son résultat que chacun semblait connaître. Le siège du *Demokrat Partisi* à Girne s'était ainsi vidé de ses militants le samedi et un groupe de musique non politisé occupait les locaux. Au siège de l'UBP à Girne, on constate que le candidat, Derviş Eroğlu, est plutôt présenté par notre interlocuteur comme d'« inspiration libérale ». Sur la question de la réunification, la position de l'UBP est favorable et place cette question comme une condition à l'entrée dans l'UE. Ainsi la position de l'UBP serait la suivante : d'abord la paix puis ensuite un accord de réunification (de type fédéral ou avec un partage dans les rôles politiques au sein d'un État unique) et seulement enfin la perspective d'entrer dans l'Union. La possibilité d'accéder à une reconnaissance de la KKTC et d'entrer en tant que telle dans l'Union européenne n'est pas envisagée. A propos des militaires turcs présents dans l'île, ils représentent pour l'UBP une garantie importante qui devra cependant disparaître en cas d'accord avec la partie sud de l'île. Enfin, sur le financement, l'UBP tire ses ressources des contributions de ses adhérents et du gouvernement qui alloue un financement au parti politique. Ce financement est indexé sur le nombre de sièges au parlement. À la question de fonds provenant de Turquie, le vice-président du bureau de Girne de l'UBP, Sermet Akdağ en déniait l'existence. Enfin, quant aux résultats escomptés pour l'élection du lendemain, les membres de l'UBP affichaient un optimisme de bon ton. Selon eux, ils ne gagneraient pas au premier tour mais l'emporteraient évidemment au second.

Au CTP, nous nous sommes entretenus avec Erbay Akansöy, un des responsables du bureau de Girne. Nous avons également discuté le programme du CTP pour la

63. Nous avons observé la fin de la campagne électorale, vendredi 18 et samedi 19 février 2005.

présidentielle. Sur le plan de la politique interne, le candidat Mehmet Ali Talat⁶⁴ et son parti s'engageraient ainsi à poursuivre les efforts dans la construction d'un véritable Etat et notamment en ce qui concerne la sécurité sociale. Pour ce qui est de la réunification et de l'adhésion à l'Union européenne, la position défendue est la suivante : les deux vont de paire et doivent être liés. Pourtant, il relativise certaines positions des militants que nous reportions dans notre compte rendu sur les élections législatives. Selon lui, la présence militaire turque au nord de l'île n'est pas une menace mais bien une garantie. De même, les colons⁶⁵ ne sont pas appelés à retourner en République de Turquie. En conséquence, les colons rencontrés partagent le sentiment que le CTP est un parti « antitürk ». L'entretien mené au CTP nous amène d'un autre côté à confirmer la forte volonté de résoudre la partition de l'île et de rejoindre la partie grecque dans l'UE.

À défaut d'une activité militante importante précédant la journée de l'élection, il convient d'apporter des précisions sur la propagande des principaux partis. Tout d'abord soulignons que les affiches sont très peu nombreuses dans les villes et qu'elles se trouvent classiquement près des bureaux de vote. Pour ce qui est des documents de propagande, ils sont eux aussi en nombre restreint et peu répandus. Il nous a fallu nous rendre dans les sièges des partis pour nous en procurer. Pour l'UBP, outre les posters géants de couleur jaune et comportant une photo de Derviş Eroğlu, un petit document était distribué sur lequel figurait sous la forme d'une lettre au peuple chypriote turc la profession de foi du candidat. Notons que lors de notre visite à l'UBP on nous proposa même de prendre un poster géant destiné à l'affichage dans les rues. En effet, il en restait un nombre important (au moins une cinquantaine) qui n'avaient pas été collés.

La propagande électorale du CTP a aussi été composée d'affiches principalement et également d'un dépliant destiné à présenter Mehmet Ali Talat. Sous la forme d'une lettre que l'on décachette avant de la déplier, la brochure comporte des photos du candidat en réunion de travail, posant en bras de chemise sur fond de montagnes chypriotes, ou encore avec ses deux enfants. Outre la personnification qui va jusqu'à mettre en jeux ses propres enfants dans un document propagandiste, le dépliant du CTP est particulièrement frappant sur un point. Nous avons remarqué lors de notre précédente observation au mois de février que le CTP avait changé de couleurs, passant du rouge et blanc au vert. Sur la brochure apparaissent encore de nouvelles couleurs, celles de l'« arc-en-ciel de la paix » (le même drapeau que celui qui fut brandi dans le monde entier par les opposants à l'intervention américano-britannique en Iraq lors de manifestations en 2003). Ainsi le CTP se veut très clairement le parti de la paix et le candidat Talat son fervent défenseur. En revanche il nous a été impossible de nous procurer les documents servant de publicité électorale d'autres candidats du simple fait qu'outre l'affichage conventionnel, il ne semble pas en exister.

64. Cf biographie *infra*.

65. Environ 100 000 venus principalement d'Anatolie, en particulier des régions d'Adana et du Hatay.

Mehmet Ali Talat, deuxième président de la KKTC⁶⁶

Mehmet Ali Talat est né dans le nord de Chypre, à Kyrenia (Girne en turc) le 5 juin 1952. Après une formation primaire et secondaire à Chypre, il a suivi une formation d'ingénieur à la prestigieuse (et anglophone) Université technique du Moyen-Orient (ODTÜ), à Ankara, capitale de la Turquie. Beaucoup plus tard (en 2004), il termina un master de relations internationales à l'Université de la Méditerranée orientale (DAÜ), la plus ancienne université « turque » de Chypre, qui fut la première université privée turque⁶⁷. Militant de longue date du Parti républicain turc (CTP, gauche), il fut ministre successivement, à partir de décembre 1993, dans trois gouvernements de coalition DP-CTP : deux fois ministre de l'éducation et de la culture et puis dans le dernier, vice-premier ministre et ministre d'État. Ce dernier poste lui fut attribué en tant que président de la formation minoritaire de la coalition. Il est en effet devenu président du CTP le 14 janvier 1996, dans le cadre de la 14^e convention de ce parti. Il fut parlementaire (élu à Nicosie-nord/Lefkosa en 1998, 2003 et 2005). Cette carrière et surtout la réussite du CTP aux législatives du 14 décembre 2003 lui permirent de former un gouvernement de coalition CTP-DP et de devenir premier ministre à deux reprises, à partir du 13 janvier 2004 (début de l'« alternance » effective en KKTC) et entre 8 mars et le 28 avril 2005. C'est à cette dernière date qu'il succéda au « président-fondateur », Rauf Denktas (1975-2005), après avoir été élu au premier tour du scrutin présidentiel du 17 avril 2005.

Le président de la KKTC représente également une deuxième génération de dirigeants, dont la socialisation et la carrière politique se sont essentiellement effectuées durant l'autonomie de la partie turque. Cette génération est néanmoins intermédiaire en tant que sa socialisation primaire a largement été marquée par la période de la république unie et des tensions qui l'ont accompagnée. Autour de ce parti de gauche et de cet entrepreneur se sont coalisés une grande partie des élites favorables à la normalisation de la KKTC et aussi dans une certaine mesure à une meilleure prise en compte des Turcs de Chypre-nord « de souche ». L'échec du processus de paix de 2004, la prorogation du statu quo et la continuité institutionnelle au nord qu'elle implique au niveau de la KKTC (incarquée lors des commémorations de l'indépendance le 15 novembre 2005 par la présence au premier rang du deuxième président M. A. Talat et du premier président, Rauf Denktas⁶⁸ et d'officiers de très haut rang des TSK) ont mis le président Talat (mandat 2005-2010) dans une situation à la fois centrale et délicate, fortement dépendante des calendriers politiques chypriote-grec (« attente » de la fin du mandat de T. Papadopoulos début 2008), turc (élections présidentielle et législatives en 2007), voire onusien (remplacement du mandat du secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan (1997-2006), qui avait chapeauté les négociations et l'élaboration des plans de réunification) contribuant à tenter, en lien avec la diplomatie turque, à rechercher la reconnaissance symboliques (voyages de délégations en KKTC, acceptation de documents nord-chypriotes en Azerbaïdjan, etc.) et la facilitation des déplacements des chypriotes-turcs, ainsi que la recherche d'un soutien occidental (symbolisé par sa réception par les chefs des diplomaties américaine (juin 2005) et allemande (juin 2006).

66. Source : Présidence de la république (KKTC) et PQN turque (2005).

67. Cf Behar (David), Les universités privées d'Istanbul, *Les dossiers de l'IFÉA*, série « La Turquie aujourd'hui », n°10, 44 p. ; Godmer (Laurent), « Les universités privées turques, un sous-système élitiste ? », *Aujourd'hui la Turquie*, Paris-Istanbul, n°7-8, novembre-décembre 2005, p. 6.

68. Selon une dénomination courante en Turquie, où, par exemple Süleyman Demirel et Ahmet Necdet Sezer sont présentés dans la PQN respectivement comme les 9^e (1993-2000) et 10^e présidents (2000-2007) de la République, sur le modèle américain.

Une procédure de vote différente d'un scrutin à l'autre

La pratique du vote lors des élections législatives

Selon *Cyprus Today*⁶⁹, le coût total de l'organisation de l'élection a été de un million de *yeni türk lirası*⁷⁰ afin notamment de payer les 2 000 personnes officiant dans les 575 bureaux de vote. Toujours selon *Cyprus Today*, 147 249 électeurs étaient enregistrés sur les listes contre environ 146 971 selon les chiffres du Ministère de l'Information chypriote turc⁷¹. Les électeurs devaient élire les 50 nouveaux députés au cours de la journée de vote du dimanche 20 février 2005, le scrutin commençant à 8 heures et se terminant à 18 heures. La vente d'alcool, ainsi que le « travail journalistique » auprès des personnalités politiques étaient interdits pour la même durée⁷². Au total, 344 candidats se présentaient dans les cinq circonscriptions électorales de Lefkoşa, Gazi Mağusa (Famagouste), Girne, Güzelyurt et İskele (par ordre d'importance démographique décroissant). Le vote eut lieu dans des bureaux qui comportent généralement deux isoaloirs. Le *sandık başkanı* (le chef du bureau de vote) surveille les opérations accompagné d'un policier armé, d'observateurs des partis et des deux ou trois employés assignés aux tâches administratives. Le nombre d'observateurs des partis varie de zéro à trois ou quatre, les plus représentés étant le CTP, l'UBP et le DP.

L'observation en elle-même s'est également déroulée dans des bureaux de vote situés à Girne et Lefkoşa. L'organisation donne l'impression d'une bonne fluidité ainsi que d'une habitude des rendez-vous électoraux. Pourtant, les listes électorales ne sont pas affichées à l'extérieur des bureaux. Or lors du référendum de 2004, l'absence d'affichage avait désorienté certains électeurs. Cependant, la question des électeurs ne sachant pas vers quel bureau de vote se diriger ne s'est pas reproduite, certainement du fait que les électeurs sont habitués à une organisation des lieux quasi identique pour les élections successives. Au contraire et d'après plusieurs chefs de bureau, des modifications avaient eu lieu pour le référendum sans que les raisons de ces changements ponctuels n'aient pu être expliqués à l'observateur. La participation annoncée par les chefs de bureau à midi atteignait les 50 % pour monter à 80 % lors du dépouillement.

Une procédure de vote complexe mais parfaitement intégrée par les électeurs

La procédure se déroule de la manière suivante : tout d'abord, un des membres du bureau vérifie l'identité du votant et son inscription sur la liste électorale dudit bureau. L'électeur émarge en face de son nom et se voit ensuite remettre un bulletin de vote par le second membre sous l'œil du chef de bureau. Le bulletin de vote est en réalité une véritable feuille de format A3. Sur cette feuille figurent les sept emblèmes des partis présentant des candidats et au-dessous de chacun d'entre eux une large case vide. Enfin, sous cette dernière figure la liste des candidats des partis. La partie du bulletin comportant les sigles partisans et les cases est identique pour chacune des circonscriptions tandis que les listes des candidats de chacun des partis sont logiquement différentes d'une circonscription à l'autre. Le nombre de ces

69. *Cyprus Today*, "A race to finish", 19-25 février 2005, p. 1.

70. *Yeni Türk Lirası* (nouvelle livre turque, 1 YTL valant environ 1,6-1,8 euros à l'époque, puis environ 2 euros en 2006) : en 2005, les deux monnaies, la livre turque (TL) et la YTL ont été utilisées pour les transactions courantes. Depuis le 1er janvier 2006, la YTL a complètement remplacé la TL en République de Turquie et en KKTC.

71. Plaquette distribuée à la presse : *Early General Elections*, Public Information Office of TRNC, 2005.

72. De ces deux interdictions, la première était la plus facile à faire respecter puisque nous avons pu nous entretenir sans problèmes pendant les élections avec des membres de différents partis.

candidats dépend du nombre de députés envoyés par la circonscription au parlement, nombre qui lui-même est directement lié à la démographie de la circonscription. Par exemple, le district de Lefkoşa compte 16 représentants au parlement et chacun des partis présente donc 16 candidats sur sa liste. Pour les autres circonscriptions, les chiffres sont les suivants : 13 à Gazi Mağusa, 9 pour Girne, 7 pour Güzelyurt et 5 pour İskele. Le total de toutes les listes d'un parti est donc de 50 pour l'île soit le nombre de députés à élire au parlement. Après avoir reçu le bulletin de vote, l'électeur se voit remettre un sceau (il y en a généralement deux par bureau) et se dirige alors vers l'isoloir. Le processus électoral réclame ensuite de l'électeur un double choix : dans un premier temps le choix partisan et dans un second temps le choix technique. La première partie relève du choix politique. La seconde partie est plus spécifique et mérite d'être explicitée. En effet, le règlement électoral de la RTCN laisse le choix aux électeurs entre trois tactiques ou techniques : le vote pour un parti, le vote pour un parti avec préférence(s) et le vote mixte. L'électeur peut ainsi jouer de ces possibilités afin d'affiner et/ou de « personnaliser » son choix :

1. *Le vote pour la liste d'un parti politique* L'électeur applique son sceau et inscrit donc *evet* (oui) dans la case du parti de son choix. Lors du décompte, le parti choisi est crédité d'une voix et chacun des candidats de la liste reçoit également une voix ;

2. *Le vote pour la liste d'un parti avec panachage* L'électeur tamponne la case vierge du parti choisi. La différence avec le précédent type de vote intervient si l'électeur décide de cocher à l'aide d'un stylo (pas toujours fourni) ses candidats préférés dans la liste figurant en dessous du parti choisi. Il ne peut cocher que 50 % de la liste. Chaque candidat reçoit une voix grâce au tampon apposé et l'électeur exprime sa ou ses préférences parmi les prétendants du parti. La ou les préférence(s) permettent de classer et départager les membres d'un même parti au moment de la désignation des députés. Si une feuille de vote comporte plus de 50 % d'une liste cochée alors le vote est considéré comme nul. Ce système revient en fait à laisser l'électeur choisir ses propres têtes de liste. Sans le vote avec panachage, le tampon donne une voix à chacun des candidats sans différencier ceux placés en tête ou en queue de la liste, ce qui revient à dire que les électeurs choisissant d'afficher une ou des préférences pèsent très lourd dans la désignation de ceux qui seront envoyés à la chambre des représentants.

3. *Le vote avec panachage* L'électeur ne choisit pas un parti et n'utilise pas le sceau. Il se munit d'un stylographe fourni par les scrutateurs et coche des candidats sur les listes de tous les partis, en respectant des consignes : choisir entre 50 et 100 % du nombre de candidats à élire dans sa circonscription (magnitude)⁷³. L'électeur choisissant le vote mixte cocher entre 8 et 16 candidats parmi au moins deux partis. Chaque candidat coché reçoit alors une voix.

Après cette opération, l'électeur plie le bulletin avant de le placer dans l'urne. Il rend alors le sceau au chef de bureau qui le tend à l'électeur suivant. Le *sandık başkanı* doit bien souvent préciser aux électeurs qu'il faut bien plier la feuille de vote. Pourtant cela ne suffit pas et la présence ou l'absence de tampon se voit très facilement. Si la procédure semble compliquée, les électeurs y sont parfaitement habitués. De plus, à la vue du temps passé dans l'isoloir par chacun d'entre eux, il semble que la majorité choisisse le vote simple pour un parti. Plusieurs électeurs expliquent volontiers leurs impressions sur le système de vote. Plusieurs témoignages confirment la prégnance du choix pour un parti. Plus précisément, les électeurs défendent l'idée selon laquelle ne pas choisir un parti est inutile. On en conclut donc que le « vote mixte » ne rencontre pas un grand succès. Et en effet, il semble que l'attachement aux

73. Par exemple, 16 députés étaient à élire pour la circonscription de Lefkoşa.

partis soit important parmi les Chypriotes turcs notamment du fait des positions totalement différentes affichées par l'UBP et le CTP quant aux sujets fondamentaux que sont l'intégration dans l'UE et surtout la division de l'île et l'hypothétique réunification.

Par un effet de proximité et d'interconnaissance, l'ambiance autour des bureaux est détendue. Les policiers se retrouvent bien souvent en groupes dehors. L'atmosphère au moment du dépouillement est quelque peu différente. Le cérémonial de la clôture du scrutin est identique à celle du référendum de 2004. La principale différence est liée aux trois possibilités de vote : les membres des bureaux comptent en premier les voix reçues par les partis puis seulement celles des candidats (ainsi que les préférences).

La procédure de vote pour la présidentielle : une relative simplification

Nous avons retrouvé sur place les mêmes lieux de vote et très souvent les mêmes responsables de bureau qu'au mois de février 2005 pour les législatives. Le matin, les bureaux ouvraient à 8 heures pour se fermer le soir à 18 heures. Le premier élément qu'il nous faut mettre en évidence est la faible participation. Il ne s'agit plus de fluidité ni de bonne organisation mais d'un nombre de votants moins élevé que pour les législatives. Les responsables des bureaux de vote confirment ainsi que la participation ne sera pas élevée. A 15 heures, les taux avancés par des responsables à Lefkoşa n'étaient que de 60 %.

Cependant, la procédure simplifiée explique également le faible encombrement des bureaux de vote. Les électeurs passent en effet beaucoup moins de temps dans l'isoloir que pour le choix de leurs députés deux mois auparavant. Le même processus de vérification d'identité et d'inscription sur la liste électorale du bureau est assuré par deux personnes. L'électeur émarge en face de son nom puis se voit remettre un bulletin de vote sur lequel figurent par ordre alphabétique et de gauche à droite les noms des différents candidats avec en dessous de chacun une case blanche. Le responsable du bureau remet ensuite le sceau portant l'inscription *evet* (oui) à l'électeur qui se rend dans l'isoloir. A ce stade, il doit simplement tamponner la case du candidat de son choix puis plier à deux reprises au moins son bulletin. Il place alors son vote dans l'urne placée au centre de la pièce avant de remettre le sceau au chef de bureau. Des observateurs des partis des candidats sont aussi présents dans les bureaux mais en plus petit nombre que lors des législatives. On compte ainsi au moins un bureau sur trois dans lequel aucun observateur n'est présent contrairement à ce que l'on a pu observer précédemment où les bureaux sans observateurs étaient exceptionnels. Une similitude toutefois ; un policier est installé dans chaque bureau. Au moins deux éléments retiennent notre attention : d'une part le faible nombre d'électeurs se déplaçant et également la sous-représentation des partis politiques en qualité d'observateurs. À cela nous pouvons donner une explication qui nous a été répétée par nombre d'électeurs venus voter et que nous avons interrogé à leur sortie des bureaux. La totalité d'entre eux ou presque affirme qu'il n'y a aucun mystère quant à la personnalité qui sortira vainqueur de l'élection. Tous désignent Mehmet Ali Talat qu'ils aient voté pour le représentant de l'UBP, celui du CTP ou un autre ne change rien aux prévisions de victoire du leader du CTP. Le dépouillement se déroule dans des conditions identiques qu'en février. Les membres du bureau comptent les voix pour chaque candidat (procédure très rapide) puis les bulletins de l'ensemble des bureaux d'un même centre de vote (souvent des écoles) sont tous emmenés pour archiver dans une camionnette de la police.

Les résultats et leurs implications

Les législatives : le CTP confirme sa domination du champ politique nord-chypriote

Les résultats⁷⁴ ont été attendus au centre de la capitale, Lefkoşa. Un écran géant avait été mis en place sur *Atatürk Meydanı* (place Atatürk) située en face de l'hôtel *Saray* dans lequel était installé le centre de presse. Après l'annonce des premiers résultats, ce dernier a accueilli Mehmet Ali Talat venu commenter la victoire du CTP. Notons que la conférence de presse programmée dans son bâtiment se situant lui aussi sur *Atatürk Meydanı* a été purement et simplement annulée, certainement devant l'ampleur annoncée de la victoire du CTP. Dès l'annonce des tous premiers résultats encore provisoires, des militants CTP ont renouvelé les scènes observées pendant la campagne. Un défilé presque continu de véhicules arborant les couleurs vertes et blanches du parti de M. A. Talat effectue alors de nombreux aller-retour devant le siège de l'UBP. Lors de la conférence de presse tardive de Mehmet Ali Talat, celui-ci a renouvelé ses appels aux Chypriotes turcs et grecs pour une résolution de la séparation. Il a également alors souligné que la victoire de son parti n'est « qu'une étape logique d'un processus débuté en 2003, confirmé lors du référendum », et qu'elle « montre l'aspiration pour la paix et la normalisation éprouvée par les citoyens chypriotes turcs ». Mehmet Ali Talat restait pourtant évasif sur la question de sa candidature aux élections intervenant en avril 2005 soit deux mois seulement après la conquête de l'assemblée nationale par son parti.

Le CTP l'emporte largement sur son principal concurrent l'UBP qui subit un recul limité de 1 point en terme de suffrages exprimés par rapport au score obtenu lors des précédentes élections générales de 2003. Mais l'UBP conserve 18 sièges, soit un nombre identique de parlementaires que celui de la législature de 2003-2005. Le plus fort recul sur la même période est celui du *Barış ve Demokrasi Hareketi* (BDH, mouvement pour la paix et la démocratie) qui passe de 13,14 % des suffrages exprimés et 6 sièges en 2003 à un 1 % des suffrages et un seul siège en février 2005. Le DP passe quant à lui de 7 à 6 sièges et maintient sa position. Le CTP quant à lui réalise une importante amélioration passant en décembre 2003 de 35,18 % à 44,45 % soit près de 10 points de mieux. En terme de sièges, l'avancée n'est pas moins impressionnante puisque le parti de M. A. Talat en gagne 6, progressant de 19 à 25, atteignant exactement la moitié de la représentation nationale nord-chypriote, seuil atteint par l'UBP seulement en 1990. Ne disposant pas de la majorité absolue, c'est la coalition CTP-DP qui forme la majorité parlementaire et gouvernementale depuis fin février 2005, continuant la coalition mise en place en janvier 2004. Les personnes interrogées sur le possible renouvellement de la coalition CTP-DP affirment qu'il s'agit de la seule solution. En effet, au soir des élections, Serdar Denktaş⁷⁵ se disait déjà prêt à continuer la collaboration avec Mehmet Ali Talat. Le CTP l'emporte dans toutes les circonscriptions à l'exception de celle d'İskele (qui avait massivement voté « non » au référendum), celle avec le nombre d'inscrits le plus faible, mais aussi compte le plus de partisans du rapprochement avec la Turquie. À İskele, l'UBP l'emporte encore très légèrement.

74. Cf le tableau 7 *supra*.

75. Cf biographie *infra*.

Serdar Denktaş

Leader du DP, Ministre des affaires étrangères et vice-Premier ministre

Serdar Denktaş est né à Nicosie en 1959. Seul survivant des trois fils de Rauf Denktaş (l'un mort dans un accident de la circulation, l'autre de maladie), a étudié la peinture au London College of Printing. Il est ensuite entré à l'université de Cardiff au Pays de Galles où il étudia l'économie. Cependant, il ne termina pas ces études et rentra à Chypre où il occupa le poste de manager général de la Credit Bank of Cyprus. Sa carrière politique débute réellement en 1990. Il est élu député sous la bannière du parti de l'unité nationale (*Ulusal Birlik Partisi*, UBP). À la suite de cette élection, Serdar Denktaş entre au gouvernement de la KKTC où il occupe le poste de ministre de l'Intérieur, des affaires rurales et de l'environnement. Il quitta en 1992 l'UBP pour participer à la fondation d'un nouveau parti, le parti démocratie (*Demokrat Parti*, DP). Il sera ensuite réélu député dans la circonscription de Nicosie mais sous l'étiquette du nouveau DP. À nouveau ministre, il est alors en charge du ministère des sports et de la jeunesse. En 1996 il devient leader du DP et est alors pour quelques mois ministre d'État et vice-Premier ministre jusqu'aux élections législatives du 6 décembre 1998 où il est réélu député de Nicosie. Le 8 juin 2001 il est nommé ministre du tourisme et à la suite de la mise en place de la coalition CTP-DP après les élections générales du 14 décembre 2003, il est nommé vice-Premier ministre et ministre des affaires étrangères. Serdar Denktaş a ainsi mené avec Mehmet Ali Talat la coalition gouvernementale pro-réunification dans une période de quasi cohabitation face à son père, le président Rauf Denktaş. En 2005, Serdar Denktaş décida au lendemain des élections législatives de maintenir son parti au sein de la coalition. Après l'élection de Mehmet Ali Talat à la présidence de la République, c'est Ferdi Sabit Soyer, un des dirigeants du CTP qui fut nommé au Premier ministre, Serdar Denktaş conservant le poste de vice-Premier ministre ainsi que celui de ministre des affaires étrangères. Serdar Denktaş, sans être un opposant direct à son père, est considéré comme pratiquant une politique plus pragmatique. Cela se traduit principalement dans une attitude prudente vis-à-vis de la réunification qu'il n'accepte que dans l'intérêt des nord-Chypriotes.

Si le vote lors des législatives de 2005 était partisan, il relève aussi d'une division profonde de la population de Chypre-nord déjà observée pour le référendum de 2004. En effet, on sent en permanence l'animosité réelle entre plusieurs groupes d'habitants du nord de l'île. Nous pouvons observer au moins deux groupes qui s'opposent dans le cadre de cette fenêtre d'opportunité électorale : d'une part ceux que l'on appelle les migrants turcs et qui sont en réalité des Turcs continentaux venus s'installer dans l'île depuis la partition et d'autre part ceux qui se considèrent comme les « chypriotes turcs originels ». Ces derniers revendiquent une culture différente des chypriotes grecs mais plus différente encore de celle des Turcs. Il y a une différence majeure entre ces deux groupes : le premier ne peut s'exprimer politiquement que de manière limitée, ses « membres » n'ayant pas tous, loin de là, la nationalité chypriote turque tandis que le second est composé en totalité de citoyens qui peuvent voter. Dès lors nous pouvons dire qu'il y a des sympathies politiques qui font appel à des références ethniques mais cet ethnicisme ne peut se manifester totalement dans les urnes pour des raisons pragmatiques de droit de vote et de nationalité. Le détachement d'avec la Turquie induit par les élections du 20 février 2005 ne fait aucun doute. Le CTP est fermement convaincu que l'avenir de Chypre-nord n'est pas lié à celui de la République de Turquie. Bien au contraire, cette dernière, par sa présence militaire, est souvent considérée comme un poids freinant l'accession à l'UE de l'entité du nord de l'île.

Le résultat de l'élection présidentielle du 17 avril 2005 : la transition politique au sommet de l'État nord chypriote

Comme nous l'avons déjà évoqué, la participation n'atteint pas le même niveau que pour les élections législatives anticipées. Il s'est avéré qu'à l'annonce des chiffres officiels elle s'élevait à 69,58 % soit le taux le plus faible jamais atteint dans toutes les élections présidentielles en République turque de Chypre du Nord (le taux de participation n'avait jamais été inférieure à 80 %). Par ailleurs, la victoire prévue de Mehmet Ali Talat eut lieu au premier tour avec un pourcentage des votes exprimés en sa faveur supérieur à 50 %. Le second tour n'eut donc pas lieu et les perspectives de victoire des partisans du candidat UBP disparurent avec l'écrasante victoire du leader CTP. La célébration de la victoire de Talat n'a rien eu de comparable avec celles des deux précédentes victoires législatives et celle du *evet* (oui) au référendum de 2004. En effet, les concerts de klaxons entendus dimanche 17 avril fêtaient la victoire du club de football de Beşiktaş (Istanbul) sur les terres de son voisin Fenerbahçe⁷⁶. Le nouveau président fit seulement un court discours sur le front de mer à Girne.

Tableau 7. Election présidentielle du 17 avril 2005 (1^{er} tour)

Candidat (parti)	s.e.	%
Mehmet Ali Talat (CTP) (élu)	55 943	55,6
Derviş Eroğlu (UBP)	22 869	22,73
Mustapha Abramcioğlu (DP)	13 302	13,22
Nuri Çevikel (YP)	4 816	4,79
Zeki Beşiktepelî (indép.)	1 728	1,72
Hüseyin Angolemlî (TKP)	1 054	1,05
Zehra Cengiz (Parti socialiste)	439	0,44
Arif Salih Kırdag (indép.)	306	0,3
Ayhan Kaymak (indép.)	168	0,17

Le résultat de cette élection n'est pas seulement à prendre dans le sens de la victoire (attendue) de M.A. Talat. C'est aussi un résultat qui montre une certaine lassitude des Chypriotes turcs après quatre scrutins successifs en moins d'un an et demi. Le choix de M. A.Talat est aussi par défaut : le chef Denktaş s'en est allé et les électeurs ont renouvelé leur confiance, mais « sans y mettre le cœur » au CTP et à Talat particulièrement. C'est dans cette banalisation même de l'alternance et dans la routinisation des jeux entre élites sur laquelle elle est assise que se lit la logique d'autonomisation du champ politique de la République turque de Chypre-nord.

⁷⁶ Club champion de Turquie de 2003 à 2005.